

DÉBAT PUBLIC

« Technocentre : Création d'une installation de valorisation de métaux très faiblement radioactifs à Fessenheim »

Compte-rendu intégral

Samedi 14 décembre 2024

SALLE/ADRESSE : Salle des Fêtes, Rue des Capucins, 68600 Biesheim

PARTICIPANTS : 50 participants dans la salle et 32 sur YouTube

DÉBUT > FIN : 10h00 à 12h11

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M.	Jean-Louis LAURE	CPDP (Président)
Mme	Alexandra CHTEOUI	CPDP
M.	Léo PILLET	Secrétaire général

Intervenants :

M.	Gérard Hug	Président de la CCARB / Maire de Biesheim
M.	Laurent JARRY	EDF

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Je vous invite à prendre place. On va bientôt commencer nos échanges. Bonjour à toutes et à tous. Il est 10 heures. J'entends la cloche sonner. Bonjour à ceux qui sont dans la salle. Bonjour aussi à ceux qui nous ont rejoints par YouTube. Nous allons commencer cette matinée d'échanges. Je vais proposer à Monsieur le Maire qui nous reçoit de dire un mot d'accueil.

M. Gérard Hug – Président de la communauté de communes / Maire de Biesheim

Merci. Bonjour à tous. Merci d'avoir répondu à cette deuxième invitation à Biesheim, puisque l'on est toujours dans le cadre de ce débat public. Bienvenue. Aujourd'hui, suite à la réunion de mercredi qui était dans une autre salle, je vous accueille dans la salle du milieu du village. On est un peu moins nombreux, mais on va surtout connaître les suites du process. Merci à tous les intervenants. Merci à ceux qui sont là et merci à la population qui nous a rejoints pour cette réunion d'aujourd'hui. Je souhaite effectivement de bons débats, de bonnes discussions jusqu'à midi, il me semble, heure de fin si le *timing* est respecté. Merci beaucoup, et bienvenue à tous à Biesheim.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Vous vous souvenez, pour ceux qui étaient là, mais je pense qu'à peu près tout le monde était là, et si je fais lever le doigt de ceux qui n'ont jamais participé à une réunion, je ne sais pas s'il y en aura beaucoup qui vont se lever. Voilà, très bien. Merci aussi d'être là. Une petite précision : nous n'allons pas aujourd'hui, comme nous l'avons fait il y a trois mois, il y a tout juste trois mois, le 14 septembre, parler du projet, mais nous allons échanger ensemble sur la façon de parler du projet. On est sur une conférence méthodologique. Nous allons faire le point à la fois sur, regarder dans le rétroviseur en quelque sorte, sur ce qui s'est fait depuis deux mois, un petit peu plus de deux mois, et nous projeter, et c'est le thème que nous proposons aujourd'hui, sur la dernière période du débat, pour voir ensemble ce que nous pouvons faire. Si vous pouvez passer la diapositive.

Un petit mot sur le cadre du débat public, qui est un débat qui est très vivant, je crois. Oui, merci, parce que cela me rendra service. Un débat très vif, très vivant, mais qui se fait, je pense, et qui doit rester dans le cadre d'une bienveillance, où chacun puisse s'exprimer, chacun accepte d'écouter l'autre, et chacun peut donner son avis et contribuer à l'enrichissement de ce débat. Je rappelais qu'il y a trois mois, nous avons travaillé ensemble pour élaborer ce qui serait le débat public. Je voudrais rappeler quelques points. Il y avait une feuille de route que nous avons mise au point ensemble, et nous verrons, dans le cadre de notre matinée si, sur ces différents points, nous avons réussi ou nous avons échoué, et comment on peut améliorer les choses. À l'évidence, ce que nous ferons, au mois de janvier, il n'y aura pas d'opérations ni d'événements d'ici le mois de janvier. On ne remet pas à plat complètement notre programmation, mais on va essayer de voir s'il y a des choses que l'on peut améliorer ensemble.

On va le faire comme le 14 septembre, sous l'œil du maître d'ouvrage que nous avons invité, qui va aussi écouter les échanges, qui pourra s'exprimer s'il le souhaite, et donner son avis également s'il le souhaite, et nous allons avancer de cette façon. L'objectif de notre réunion est de faire ce point d'étape et ajuster ce qui peut l'être. La programmation de janvier, nous allons l'arrêter après cette réunion, dès lundi, donc dans 48 heures. Nous irons ensuite échanger avec le maître d'ouvrage. Nous avons une réunion prévue mercredi prochain pour ajuster cette programmation et vous faire des propositions dès le courant de la semaine prochaine, avant Noël.

Deux heures de réunion, réunion hybride comme je l'ai dit, puisque nous avons également des internautes qui se sont branchés. Nous avons une traduction simultanée français-allemand que nous avons souhaitée le plus régulièrement possible dans nos échanges, pour permettre aux Allemands de participer au débat. On vous proposera, à la fin de notre échange, de nous retrouver autour d'un cocktail pour continuer à échanger.

Je voudrais rappeler simplement ici, mais vous les connaissez pour ceux qui ont déjà participé au débat, les valeurs et les principes du débat public, qui sont les valeurs de la CNDP, indépendance et neutralité. Je pense que pour l'indépendance, il n'y a pas de sujet. La neutralité, elle a été questionnée, la neutralité de la commission, par un certain nombre d'entre vous, qu'ils soient contestants dans le projet ou qu'ils soient dans les contradicteurs, les opposants. Je n'aime pas beaucoup cette expression, mais parmi les opposants, ou qu'ils soient aussi parmi les soutiens du projet et du maître d'ouvrage.

Nous sommes une commission de 8 personnes qui sont tous présents ce matin, sauf une qui a été retenue pour des raisons de transport, et nous sommes des hommes et des femmes, tout d'abord. Nous nous sommes engagés pour accompagner ce débat public, et nous nous sommes engagés à le faire

de la façon la plus indépendante et la plus impartiale possible. Il se trouve que dans la commission, nous sommes honnêtes entre nous et avec vous, chacun a des points de vue, et nous discutons ensemble, mais les décisions que nous prenons, nous les prenons de façon collégiale. Nous n'avons donc pas de point de vue à donner sur le projet. Si, dans le passé, au cours de telle ou telle réunion, vous avez pu avoir le sentiment, dans un sens ou dans un autre, que notre neutralité n'était pas suffisante, n'était pas assez bordée, c'est bien de l'avoir dit, mais je rappelle ici, avec beaucoup de fermeté, que la commission est neutre, ne prendra pas d'avis, et ne doit pas donner ni s'exprimer sur le projet.

Ce que je dis là, c'est avec beaucoup d'autorité, si vous me le permettez, et ce que nous allons faire aujourd'hui, l'autorité nous vient de la mission que la commission nationale du débat public nous a donnée, mais nous le faisons aussi avec beaucoup de modestie et d'humilité, parce que l'on sait très bien que l'on a pu rater des choses, on a pu ne pas aboutir, aller dans des chemins qui n'étaient pas tout à fait ceux qui étaient prévus. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui, regarder tout cela et essayer d'ajuster le tir si cela est possible. Transparence et argumentation. Je ne vais pas aller beaucoup plus loin, mais c'est vrai qu'il y a une très forte demande de votre part, de transparence et peut-être que l'on en parlera tout à l'heure, de demande de précision au maître d'ouvrage. Nous faisons en sorte et nous dialoguons ensemble, régulièrement avec le maître d'ouvrage, pour demander que dans les réponses aux questions, que dans les propos qui sont tenus en réunion publique, que dans les documents qui sont publiés, cette transparence soit totale. Cette transparence doit être aussi réciproque, c'est-à-dire que chacun d'entre nous doit, et nous l'avons demandé aussi, dire à quel titre il parle, quelles sont ses références, s'il représente une collectivité ou une organisation, et quels sont ses liens avec le projet, ou avec d'autres entités. En égalité de traitement, je crois que l'on est arrivé à un résultat qui peut être discuté d'ailleurs, mais qui est, de mon point de vue, plutôt satisfaisant, et puis cette question de l'inclusion, de faire venir dans le débat des personnes qui n'ont pas l'habitude d'y être, qui ne viennent pas spontanément dans le débat. Nous y travaillons, nous avons été notamment au-devant d'un certain nombre de publics, scolaires, collégiens et personnes âgées. Nous avons été sur les marchés pour permettre au maximum de participants de s'intégrer dans le débat public.

Un petit rappel du calendrier. Vous avez tous en tête ces quatre mois, qui sont définis par le Code de l'environnement. On peut échapper à cette parenthèse, mais en gros, c'est quatre mois, sauf exception, soit le 10 octobre, début du débat, jusqu'au 7 février. Nous avons, à ce jour, accompli, si je puis dire, à peu près les trois quarts de la programmation. Il y a eu une vingtaine d'actions, d'événements, de rendez-vous de toute nature, et j'y reviendrai tout à l'heure. Il nous reste deux mois, mais en réalité, le mois de janvier, c'est-à-dire, en gros, cinq semaines, jusqu'au 7 février pour achever ce débat. À l'issue de ce débat, donc dans les deux mois qui vont suivre, avant le 7 avril 2025, la commission produira un compte-rendu. Ce compte-rendu rendra compte de ce qui s'est passé, des conditions dans lesquelles le débat a eu lieu, de la tonalité du débat, bien sûr, du nombre de personnes qui se sont mobilisées, des éléments très factuels, et puis nous aurons une partie aussi, beaucoup plus à contenu, où nous allons rendre compte des arguments qui auront été développés, des points de vue qui auront été exposés, de sorte que le maître d'ouvrage puisse s'en saisir et élaborer la décision qu'il sera amené à prendre successivement à la production de ce compte-rendu.

Il y a également un bilan qui est produit par la commission nationale, cette fois-ci. Ce bilan met un petit peu en perspective, au regard d'autres débats publics, la façon dont s'est passé notre propre débat. Nous avons prévu une réunion de restitution du débat, c'est-à-dire en fait une présentation du compte-rendu de la commission. Au mois d'avril, au printemps, nous allons voir avec EDF quel est le meilleur moment et quelles sont les meilleures conditions. Comme je viens de l'indiquer, dans les trois mois qui suivent, c'est-à-dire avant le 7 juillet, EDF rendra sa décision, justifiera sa décision à partir des enseignements du débat. Est-ce qu'EDF poursuit son projet ? S'il le poursuit, comment a-t-il tenu compte de ce qui s'est dit dans le cadre du débat ? Si EDF ne poursuit pas son projet, le dire également. Ensuite, la CNDP, la commission nationale, rend un avis sur la qualité de la réponse d'EDF. Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, EDF de poursuivre, s'il poursuit son projet, les procédures administratives, c'est-à-dire le dossier de demande d'autorisation environnementale et le dossier de demande de dérogation au Code de la santé publique. Voilà un peu le schéma. On se retrouvera au tout début du mois de juillet, à l'été. Si EDF poursuit son projet, la commission nationale sera amenée à désigner un ou deux garants, peut-être probablement issus de la commission, pour accompagner la concertation, ce que l'on appelle la concertation continue, tout au long de ce long cheminement qui conduirait à 2026-2027, les autorisations éventuelles. Voilà pour le calendrier.

Juste avant cette diapositive, je voudrais rappeler, et c'est ce que j'évoquais tout à l'heure, j'ai ressorti ce que j'appellerais la feuille de route, c'est-à-dire les points sur lesquels, je crois, où nous étions à peu près tous tombés d'accord il y a trois mois. C'était un samedi matin, c'était un 14 du mois de septembre. Sur les sujets et les questions d'intérêt, vous aviez souhaité que l'on puisse questionner l'opportunité du projet. Je ne vais pas commenter si l'on a réussi ou pas tout cela, simplement, avoir cela en tête.

Vous aviez demandé que l'on puisse clarifier la question du statut administratif. Est-ce que c'est une ICPE, installation classée pour la protection de l'environnement, ou est-ce que ce serait une installation nucléaire de base INB ?

Vous avez souhaité que l'on parle de la localisation projetée, des enjeux environnementaux, des temporalités, de l'implication des jeunes générations. Vous avez souhaité également avoir un retour d'expérience sur les installations de recyclage en France et en Europe. Vous avez aussi souhaité que l'on aborde le débat sous l'angle éthique. Concernant la conduite du débat qui nous concerne directement, vous avez demandé à ce qu'il y ait une grande accessibilité à l'information, une grande clarification du langage, de la terminologie, que le maître d'ouvrage ne développe pas de communication promotionnelle pendant la période du débat, que la liberté d'expression soit garantie. Nous n'avons pas prévu, et j'y reviendrai, c'est aussi une conclusion sur laquelle je me suis exprimé à ce moment-là, de dispositifs de *fact-checking*, de vérification des arguments. On pourra y revenir, mais c'était quelque chose que l'on avait acté à l'époque. Une grande attention au public jeune, je viens d'en parler.

Vous avez demandé, et ce sera le cas dans le cadre de la réponse du maître d'ouvrage, qu'EDF justifie ses choix et dise comment il prend en considération les enseignements du débat. Vous avez souhaité, et l'on y reviendra probablement, que soient précisées les modalités de surveillance de la future installation si elle devait se réaliser. Et puis pour l'organisation du débat, faire en sorte que nous ayons une bonne coordination avec l'autre débat en cours qui s'achèvera début janvier sur le projet d'EPR à Gravelines. Sur l'organisation, enfin, vous avez demandé que nous invitions des experts indépendants en citant l'ASN ou l'IRSN. Nous sommes convenus d'un ancrage fort territorial du débat qui va dans le sens de notre réunion de ce matin, mais avec la possibilité de traiter des enjeux plus larges, plus sociétaux, ce que nous faisons au travers notamment des webinaires. Nous avons évoqué la possibilité de produire des cahiers d'acteurs. Nous avons évoqué les points contacts qui ne sont pas de vrais débats au sens où il n'y a pas de confrontation possible. Nous reviendrons également là-dessus. Vous avez demandé également à ce que ce débat soit accessible le plus possible aux publics allemands, collectivités allemandes et associations allemandes. Nous avons dit que nous n'irons pas, et je le confirme, organiser des réunions et des événements en Allemagne. Ce n'est pas dans le champ de notre compétence, mais nous avons fait en sorte, et nous y reviendrons également, que cette possibilité d'associer le public allemand soit la plus large possible. Nous avons évoqué également la visite du site et nous nous étions convenus de nous retrouver il y a trois mois ce matin, ce qui est fait.

Je voudrais rappeler quelques principes généraux. À partir de cette réunion et à partir de nos réflexions que nous avions retenues, si tu peux repasser en arrière, mais il y a beaucoup de choses qui viennent d'être dites, d'abord, c'est un ancrage au territoire et, comme je l'ai dit, une ouverture aux enjeux de société qui nécessite d'élargir au-delà du territoire. Nous avons souhaité une organisation dynamique du calendrier, c'est-à-dire avec ces trois séquences que je rappelle. La première séquence qui était la séquence d'installation du débat avant les vacances d'automne, une deuxième séquence qui a vu l'essentiel de la programmation et qui s'achève aujourd'hui, et une troisième séquence qui sera en janvier. Nous avons voulu cette troisième séquence ouverte, avec bien sûr quelques idées que je vais exposer tout à l'heure, mais qui donne quand même la place à des modifications, des évolutions et des ajustements qui viendraient de vos propres propositions.

Une variété de formats et de modes d'expression, c'est-à-dire qu'il y a eu, et vous le savez, des réunions publiques, des petits formats, des points contact, des webinaires. L'expression de la pluralité des points de vue. Cela nous l'avons vraiment inscrit, et je pense que c'est quelque chose qui a été possible jusqu'ici. Vous nous direz ce que vous en pensez. L'accessibilité du débat au public allemand et une attention, c'est un point important pour nous, à ce que j'appellerais l'actualité ambiante et aux initiatives locales. On verra comment cela s'est concrétisé un petit peu plus tard. La diapo suivante est une diapo que l'on a présentée au mois de septembre. Je ne vais pas la commenter. Elle illustre ce que je viens d'évoquer. Je voudrais passer en vue un petit peu tout ce que nous avons fait depuis deux mois maintenant. On va illustrer avec quelques diapositives et des photos.

La première phase que l'on a donc appelée installation du débat, du 10 octobre au 18 octobre. Il y a eu quatre événements. D'une part, un point contact au Super U de Fessenheim qui a été notre entrée en débat, si je puis dire, qui était un moment assez intense où l'on a vu passer beaucoup de personnes qui n'allaient pas au débat, mais qui allaient faire leurs courses. Nous avons pu avoir un certain nombre de contacts intéressants. Plusieurs centaines de personnes qui sont passées dans ce lieu très attractif un samedi matin, et une quarantaine d'échanges avec le maître d'ouvrage, avec nous-mêmes, à la fois sur la présentation du projet et sur la présentation du débat. C'est vraiment l'objet de ces points contacts. Beaucoup de questions que nous avons recueillies, y compris dans ce petit film que l'on vous a présenté régulièrement, que nous avons appelé « Point de vue, parole du public ».

La réunion de lancement s'est tenue à Fessenheim. Merci, Monsieur le Maire, de nous avoir accueillis. On retournera chez vous bientôt, en janvier. Cela a été une réunion assez fréquentée puisqu'il y a eu à

peu près 250 personnes, un peu moins de 250 personnes qui se sont déplacées, et une centaine qui se sont jointes à nous au travers de YouTube. C'est donc une réunion de lancement qui m'a paru tout à fait intéressante. Bien entendu, avec un certain formalisme puisque c'est une réunion un peu protocolaire pour un certain nombre de ses aspects, mais qui a permis quand même à la fois, je pense, à EDF de présenter de façon transversale son projet, de l'expliquer, et au public présent, y compris à ceux qui ont suivi le débat depuis le début, de prendre en considération un certain nombre de caractéristiques, d'aspérités, et de pouvoir ensuite en discuter au cours d'événements plus thématiques. Le 17 octobre était un mercredi de mémoire. Nous avons réalisé un webinaire, donc en ligne, sur ce sujet très important de notre point de vue qu'est le processus décisionnel. Comme nous avons eu l'occasion de le préciser, à l'issue du débat, certes, il y a une décision qui sera celle du maître d'ouvrage, mais si le maître d'ouvrage décide de poursuivre son projet de Technocentre, ce n'est pas une décision conclusive, puisqu'ensuite, il y a d'autres décisions qui doivent intervenir, d'autres segmentations du processus, notamment au travers de ces deux demandes d'autorisation que j'évoquais tout à l'heure.

Nous pouvons peut-être passer la photo juste après. Cela rend compte de ces quatre événements. Je voudrais mettre juste accent sur l'intervention de Madame NOVILLE parce que j'ai eu des échos de tous bords extrêmement positifs. Nous avons souhaité que cette professeure de droit, qui préside également la haute autorité pour la transparence et l'information sur la sûreté nucléaire, nous apporte un éclairage, élève le débat. Je pense qu'elle a aussi abordé la question de l'éthique du débat, de la décision, de la compréhension de la décision dans ce domaine très particulier sur lequel nous travaillons, à la fois industriel et nucléaire. Je pense que c'était quelque chose qui a été très important et qui a été très apprécié. En tout cas, c'est ce que nous avons compris.

La quatrième initiative est aussi très importante. C'est d'avoir organisé, en partenariat avec l'école des mines de Nancy et l'école de gestion de l'eau et de l'environnement de Strasbourg... Il y avait donc un duplex. Nous avons organisé une conférence. Bien sûr, EDF était participant à ce travail, qui va donner lieu, avec les étudiants de l'école des mines de Nancy, à un travail universitaire, si je puis dire, en tout cas d'études qui seront produites, je l'espère, d'ici la fin du débat.

Deuxième période ou première partie de la deuxième période, le déploiement du débat, du 4 novembre au 20 décembre. On arrive au bout. Il y a eu, je crois, 8 événements successifs. Le premier, cela a été la visite du CIREs, le centre d'entreposage et de stockage géré par l'ANDRA, dans l'Aube, où nous avons eu une vingtaine de participants. Malheureusement, dans les 20 participants, une toute petite dizaine de publics, si l'on peut dire. Nous aurions aimé qu'il y ait un petit peu plus de monde, mais c'était un petit peu compliqué. C'était une journée très remplie avec un départ très tôt, un retour très tard, mais je pense que pour ceux qui ont été là, cela a été aussi très instructif, à la fois de comprendre ce qu'était ce centre, de comprendre quelles étaient les problématiques du stockage, et la relation, bien entendu, avec le projet de Technocentre. Nous avons eu un nouveau point de contact un samedi matin, sur le marché de Saint-Joseph de Colmar, avec peut-être un peu moins de contacts, si j'ai bien compris, mais quand même tout à fait intéressant.

Le 16 novembre, nous avons visité, et merci à EDF de nous avoir reçus, accompagnés et guidés... Nous avons visité le site projeté pour le Technocentre, à la fois le site à proximité de la centrale, et puis l'environnement, notamment les deux ports susceptibles, l'un ou l'autre, d'être les points de transbordement de colis qui viendraient pour l'alimentation de l'usine. Le 19 novembre, nous avons eu le premier atelier thématique sur le processus industriel du projet. Nous l'avons tenu à la fois dans le cadre de la semaine de l'industrie et à la société industrielle de Mulhouse, qui sont deux symboles importants. On a appelé « Atelier » l'approfondissement thématique, bien que l'on n'ait pas pu réellement, aucune fois des trois, aller au bout de ce processus en atelier. La première fois, c'est parce que la salle ne s'y prêtait pas, et les deux autres fois, parce que nous avons débordé du temps et nous n'avons pas permis, notamment cette semaine, d'aller au bout de ce projet. Voilà quelques images de la visite en haut à gauche du CIREs, en haut à droite du site projeté à Fessenheim. En bas à gauche, nous avons le marché de Colmar, et puis l'atelier qui s'est tenu à Mulhouse le 19 novembre.

Le lendemain, nous avons un point contact au centre commercial Porte Jeune de Mulhouse, là aussi qui a permis un certain nombre d'échanges, de contacts, avec un public moins concerné, mais nous le savions. Cela fait partie aussi des objectifs de la commission d'aller au-devant du public le plus ouvert possible. Nous avons eu un petit format, ce que l'on appelle un petit format, c'est-à-dire le 23 novembre, une présentation du projet et du débat, donc projet avec EDF, débat avec un représentant de la commission et du secrétariat général, présentation aux résidents d'une résidence pour personnes seniors, les châteaux de Wettolsheim. Le 27 novembre, un atelier thématique, le deuxième sur les enjeux de santé publique et les impacts environnementaux. Enfin, le 11, c'est-à-dire mercredi dernier, le dernier atelier thématique sur l'aménagement du territoire, les enjeux socio-économiques du projet, des transports et de la mobilité.

Comme je l'ai dit, nous n'avons eu que l'intention de faire un atelier sans pouvoir aller au bout de notre projet. On pourra en reparler si vous voulez, tout à l'heure, sur le plan de cette modalité. Vous avez, en haut à gauche, l'image du point contact à Mulhouse. Nous avons ensuite, en haut à droite, l'atelier du 11 de cette semaine à Biesheim, et puis la présentation à la résidence senior et l'atelier sur l'environnement en bas à droite. J'ajoute que nous avons été présents sans intervention, ou en tout cas, sans la présence du maître d'ouvrage, c'est clair parce que ce n'étaient pas des sujets où l'on présentait le projet, à un certain nombre de réunions auxquelles nous nous sommes associés, où l'on a bien voulu nous inviter, et nous avons eu l'occasion dans le cadre de ces événements de présenter le débat, de clarifier un certain nombre de choses et d'inviter le public à se rendre et à participer au débat. La première réunion était le 10 octobre à la CLIS où le président Schellenberger m'avait convié. Je suis arrivé malheureusement très tardivement pour des raisons de train, et je n'ai pas pu faire l'intervention que je souhaitais, mais en tout cas, j'ai pu quand même indiquer quelles étaient nos préoccupations, comment le débat s'engageait, puisque c'était le jour même du lancement du débat public. Le 8 novembre, nous avons été à Mulhouse faire une petite conférence de présentation aux salariés de ce centre d'accueil de personnes en situation de handicap, du débat, une sensibilisation au débat, et nous avons invité ces personnes à se rendre à l'atelier qui se tenait le lendemain, je crois, ou la semaine suivante, à Mulhouse.

Le 14 novembre, j'ai assisté avec Ilyès ABDELLOULI, qui est lui-même étudiant à l'École des mines de Nancy et membre de la commission, à une conférence organisée par la SFEN, par la section de Nancy des étudiants de la SFEN. J'ai assisté également à la conférence des associations environnementales qui s'est tenue à Kunheim le 15 novembre. Enfin, j'ai été invité, j'y suis allé avec Antoine ADLER, également membre de la commission, au comité de suivi allemand du projet qui s'est tenu à Fribourg le 22 novembre. Notre intention, en participant à ces initiatives, qui ne sont pas nos initiatives, a été toujours de venir expliquer le positionnement du débat, la méthode de la commission, d'expliquer, d'animer et de promouvoir le débat pour que l'ensemble de ces intervenants puissent y participer. Il ne s'agissait pas donc de traiter du projet, nous nous sommes bien empêchés d'ailleurs de le faire, mais de traiter du débat.

Je voudrais que nous regardions maintenant rapidement les actions qui ont été conduites pour supporter l'information, pour développer la mobilisation, et puis quelques résultats chiffrés que je demande à notre secrétaire général, cheville ouvrière du débat, de commenter. Léo PILLET.

M. Léo PILLET – CPDP (Secrétaire général)

Bonjour. Je vais vous présenter quelques éléments d'information qui ont permis de communiquer autour du débat public. La commission particulière du débat public a souhaité mettre à disposition plusieurs outils et canaux afin d'informer largement tous les publics sur la tenue de ce débat. D'abord, une maison du débat qui est située à la pépinière d'entreprises La Ruche de Fessenheim, un site Internet, on pourra y revenir tout à l'heure, des réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn, anciennement Twitter, X, une newsletter mensuelle, un kit d'information composé de flyers, affiches, dépliants, infographies qui ont été largement relayés auprès de l'ensemble des contacts pris depuis le lancement des travaux, ainsi qu'un dispositif d'affichage dans les collectivités et de distribution de documents. Un dépliant d'informations a notamment été distribué à plus de 15 000 exemplaires dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la CCARB.

Une information également sur le projet Technocentre, le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse, qui a fait l'objet d'une traduction en langue allemande. Le dépliant du débat a d'ailleurs également lui aussi été traduit en allemand, ainsi que la feuille de route du projet Technocentre. Nous avons souhaité mettre en place une communication d'accompagnement qui s'est structurée autour de trois points. Le premier, les relations presse. Il y a eu une conférence de presse, lancement du débat, qui a été organisée le 8 octobre dernier. Des annonces dans la presse quotidienne régionale, la PQR, notamment l'Alsace, les DNA et son extension allemande. Une diffusion de documents d'information *print* et *web*. Je ne reviens pas dessus. Dépliants, flyers, affiches et kits de communication sur les territoires de la CCARB. La commission souhaite d'ailleurs remercier Monsieur le Président de la CCARB et Maire de Biesheim, ainsi que Monsieur le Maire de Fessenheim, pour la mise à disposition permanente de l'information autour des rencontres et du débat.

On a pu bénéficier de l'ensemble des canaux des collectivités, à savoir le site Internet, les panneaux lumineux, le magazine de l'agglomération qui fera un article au mois de janvier et la newsletter du mois de décembre à Fessenheim. On est en contact permanent et cela facilite largement la communication. Vous avez peut-être déjà vu à l'entrée de la salle : il y a le panneau lumineux qui fait état de la réunion du jour. Une présence également sur les réseaux sociaux avec des messages ciblés et sponsorisés pour informer, annoncer et rendre compte de chaque rencontre. Vous avez quelques illustrations. La première en haut à gauche, c'est un reportage France 3 en direct lors de la réunion publique d'ouverture

du débat le 14 octobre dernier. En bas à gauche, la conférence de presse, le lancement du débat, et en bas à droite, un exemple de retombée presse.

Quelques chiffres très rapidement autour de l'information du public. Le site Internet, aujourd'hui, compte environ 4 500 visites, dont 3 435 visiteurs uniques. C'est-à-dire qu'un visiteur est égal à une adresse IP, une personne. On a 840 documents qui ont été téléchargés. Le premier, bien sûr, c'est le dossier du maître d'ouvrage. Le second, la synthèse du dossier du maître d'ouvrage. Le troisième, le module de cahier d'acteurs, pour pouvoir le compléter, et également la synthèse, en allemand, du dossier du maître d'ouvrage. La newsletter, qui commence à avoir un certain nombre d'abonnés, près de 300, aujourd'hui donc 276. C'est une communauté qui s'agrandit chaque semaine. Sur les réseaux sociaux, très rapidement, on a environ 1 500 abonnés sur les trois réseaux. On essaie de publier régulièrement des messages, à la fois pour informer, annoncer et rendre compte de chaque rencontre. Vous avez probablement ce chiffre à droite très important, de plus de 2 millions de vues sur les publications Facebook. C'est simplement pour préciser qu'il y a un très fort effort de communication et de sponsoring de la commission pour toucher un public large, au-delà du territoire du projet. Les retombées presse, un chiffre qui permet d'illustrer le fait que la presse nous suit sur le territoire, avec 80 retombées dans les médias depuis le lancement. J'en parlais tout à l'heure, les 15 000 dépliantes du débat postés autour de Fessenheim. Aussi, 500 documents du maître d'ouvrage diffusés lors des rencontres.

Rapidement également, les chiffres de participation depuis l'ouverture du débat public. Donc 1 600 participants aux rencontres du débat. Cela ne tient pas compte, bien sûr, des doubles comptes, savoir si une personne venait à plusieurs reprises, mais cela illustre quand même une forte mobilisation, une forte participation du public aux différentes rencontres du débat avec 1 300 personnes en présentiel et 300 en ligne, c'est-à-dire en dématérialisé depuis Internet. 220 contributions en ligne, dont 108 questions posées et 112 avis déposés.

M. Jean-Louis LAURE - CPDP

Merci, Léo PILLET. Je vais bientôt vous donner la parole parce que je ne vais pas être tout seul à parler aujourd'hui. Ce n'est pas du tout le projet. Je voudrais partager avec vous quelques réflexions, à la fois sur ce que l'on peut appeler les points forts et les points faibles, selon nous, mais on va en parler ensemble, de cette première partie du débat. Aussi, quelques sujets sur lesquels la commission a été interpellée, interpellations qui ont été publiques. Certaines ont été postées sur le site Internet, d'autres nous ont été rapportées de façon pas confidentielle, mais je les porte également au débat. La question sur l'opportunité. En gros, on nous dit, ou certains nous disent que cette question n'a pas été suffisamment abordée dans le débat, ou mal abordée.

Je voudrais rappeler ici, et nous allons vous faire des propositions ensuite sur ce sujet, une chose assez claire pour nous. Je le dis devant EDF. Il y a aujourd'hui, de par les textes, de par les règlements, de par le Code de la santé publique, la possibilité pour EDF - ce sont les conclusions du cinquième PNGMDR - d'imaginer ce projet d'usine, de technocentre. Pour nous, c'est une donnée. C'est là-dessus qu'EDF a saisi la commission nationale du débat public, et c'est là-dessus que nous nous basons. Nous ne refaisons pas et nous ne voulons pas refaire le débat public qui a eu lieu en 2019 et qui a conclu - on peut être d'accord ou pas - sur cette disposition. C'est une donnée. Je précise d'ailleurs qu'il y a 48 heures, il y a trois jours, la CNDP, saisie à nouveau par le ministère de l'Écologie, par la direction de l'énergie et du climat, a décidé d'un nouveau débat public qui aura lieu probablement dans quelques mois, sur le sixième PNGMDR. C'est une décision qui date d'il y a trois jours. Il y aura peut-être, si certains d'entre vous discutaient des conclusions du cinquième débat, la possibilité de s'investir dans ce prochain débat qui va arriver. Pour nous, c'est une donnée. L'opportunité pour nous, elle n'est pas sur « Est-ce que l'on a la possibilité de faire ? » Elle est plutôt sur « Est-ce qu'il faut faire ou pas ? » Nous avons toujours posé cette question de cette façon. On verra si nous devons, dans la dernière période du débat, approfondir ce sujet. La question, bien sûr, de l'option zéro, c'est-à-dire que le Technocentre ne se fasse pas, est une question qui est ouverte. Cela ne fait pas de doute.

Le principe de la contradiction dans chaque rencontre du débat, cela a été très controversé, mais je vais vous laisser tout à l'heure peut-être vous exprimer là-dessus. Nous considérons que cette contradiction a été largement permise, permise probablement dans un débat jamais à un tel point d'organisation, de sanctuarisation de la période des contradicteurs. Nous n'avons pas, parce que je l'ai entendu beaucoup, respecté un temps de parole équivalent, équitable, je le crois. Équivalent, sans doute pas et pour plusieurs raisons. La première, c'est que je considère que dans un débat public, dans une concertation, il y a un projet. C'est le projet dont on doit parler. Ce projet est porté par un maître d'ouvrage, et ce maître d'ouvrage doit avoir le temps, les conditions suffisantes pour s'exprimer et faire comprendre son projet. Ce temps-là, c'est du temps que nous protégeons, de la même façon que nous protégeons aussi - c'est ce que j'ai dit dès le débat - la contradiction en donnant du temps important à

des acteurs que je ne qualifie pas d'opposants, mais qui apportent une parole très critique par rapport au projet. On pourra revenir là-dessus si vous le souhaitez.

On nous a reproché régulièrement, systématiquement, l'absence du *fact-checking*. Je m'en suis expliqué dès la première réunion. EDF me l'a demandé à nouveau cette semaine et d'autres l'ont demandé. Oui, Monsieur ? Merci. Vous avez raison. C'est la vérification des faits. « Est-ce que ces faits sont justes ? Est-ce que ces arguments sont justes ? » Nous avons beaucoup échangé au sein de la commission, puisque nous avons été interpellés, je l'ai dit, à différentes reprises. Nous avons confirmé notre position de ne pas faire cela. Je voudrais m'en expliquer à nouveau. D'abord, on a regardé ce qui se faisait, parce que cela a été souvent cité en exemple, dans d'autres débats publics. Il n'y en a pas eu d'ailleurs énormément, en particulier, le débat sur l'EPR de Penly et le débat sur l'EPR de Gravelines qui se tient actuellement. Nous avons discuté avec les représentants de ces commissions du débat public. Nous avons regardé le fonctionnement. Ce que je constate, si vous voulez, c'est que c'est plutôt une réponse formelle qu'une réponse réelle aux discussions qui sont dans le débat.

C'est quelque chose qui est assez difficile à mettre en place, avec un panel d'acteurs et d'experts qui ne soient pas du même bord, qu'il est difficile de faire travailler ensemble. D'ailleurs, je constate que sur le débat de Gravelines, plusieurs associations environnementales ont quitté ce panel pour des raisons que je n'ai pas bien comprises, mais il y a donc cette difficulté à travailler ensemble qui est une difficulté. Les productions, et j'en ai parlé encore ces dernières heures avec le Président de la commission de Gravelines, ne débouchent pas sur une vérification des faits, mais plutôt sur une clarification des controverses, chose que nous apprécions beaucoup. La clarification des controverses, elle a été faite de façon assez approfondie dans le cadre du débat sur le PNGMDR, le précédent, et j'invite tous les participants à se pencher là-dessus.

Bref, c'est quelque chose qui ne nous satisfait pas complètement, qui ne nous convient pas complètement, et je pense, même si c'est intellectuellement satisfaisant, qui n'apporte pas de réelle solution. Je le dis sans méchanceté, mais ce que je note également, c'est que tous ceux qui m'ont demandé le *fact-checking* sont soit le maître d'ouvrage, mais je comprends d'ailleurs pourquoi vous le faites, soit des partisans du projet et cela me gêne beaucoup. Cela veut dire que cela crée une présomption sur les contradicteurs que je ne souhaite pas personnellement partager, ce qui ne veut pas dire que les contradicteurs, et je le dis aussi de façon très simple, ne développent pas des arguments qui n'ont pas de fondement ou qui pourraient être critiqués. Je ne suis pas en train de peser le pour et le contre, mais c'est un petit peu compliqué à gérer. Là-dessus, nous avons bien entendu cette demande et je dis très simplement que nous n'y répondrons pas favorablement.

La citation des sources et la production des études, c'est quelque chose pour laquelle nous avons souvent interpellé EDF. Peut-être que vous pourrez l'exprimer tout à l'heure, et nous continuons à demander à EDF des compléments d'information. Nous le faisons quelquefois dans le cadre de l'examen des réponses qui sont postées sur le site Internet. C'est toujours le maître d'ouvrage qui s'exprime, soit en réunion, soit par écrit. Ce n'est pas notre validation, mais on essaye de faire en sorte que la réponse, l'argument soit le plus développé possible. Concernant le choix des intervenants et des discutants, là aussi, on peut discuter, je dirai, à perte de vue. J'ai entendu tout et son contraire. C'est-à-dire que j'entends, peut-être que vous l'exprimerez tout à l'heure pour certains d'entre vous, ou d'autres diront le contraire, que les opposants ont une place beaucoup trop importante dans le débat, et d'autres me disent que le maître d'ouvrage ou ses partenaires ont une place beaucoup trop importante dans le débat. C'est une vraie difficulté. Je pense que le public est juge de cela. Nous essayons, encore une fois, d'être le plus impartial possible, même si c'est difficile. L'équilibre des temps de parole, j'en ai parlé un petit peu tout à l'heure. Nous ne faisons pas de la comptabilité. Je pense que le maître d'ouvrage doit avoir la place qui lui revient pour s'expliquer, et que nous donnons au public - on va le faire tout de suite d'ailleurs, je vais me taire bientôt - la possibilité de s'exprimer de la même façon.

Nous n'avons pas refusé, mais on s'est dit que le *timer*, c'est-à-dire la comptabilité du temps de parole à la minute, n'était pas quelque chose de tout à fait satisfaisant, et que l'équilibre, non pas du temps de parole, mais de la parole donnée, était quelque chose que nous devons trouver ensemble dans le temps long du débat.

Qu'est-ce que l'on nous a dit d'autre ? On a critiqué le format des ateliers thématiques, mais c'est une critique que j'accepte tout à fait. Nous n'avons pas réussi, pour des raisons diverses, à maîtriser ces trois événements, où nous aurions aimé que le public puisse, sur des tables, en petit format, apporter des contributions et discuter de façon constructive. On n'a pas réussi à faire cela et on n'aura sans doute pas l'occasion de se rattraper, parce qu'il n'y aura pas d'autres ateliers de cette sorte-là, mais c'est un fait, et on a bien entendu cela. On nous a dit que tout le monde ne disait pas quelle était sa relation avec le maître d'ouvrage ou avec le projet, sa relation passée, ses liens à venir, et nous l'avons entendu aussi. C'est pour cela que l'on a essayé de faire évoluer cette transparence, mais sans que nous soyons, nous, commission du débat public, censeurs, sans que nous soyons en mesure -

d'ailleurs, je n'aurais pas souhaité le faire – d'aller vers une vérification des déclaratifs des uns et des autres. Je pense que l'on a été vers un petit peu plus de transparence.

On nous a dit également que les délais de réponse sur la plateforme étaient un peu longs. Là, je rappelle que nous étions convenus, et c'est une contrainte forte qu'EDF avait acceptée, enfin acceptée... Je ne sais pas si vous l'avez acceptée. Vous avez été contraint par la commission. Nous avons demandé à EDF de répondre dans un délai d'une semaine de jours, ce qui est un délai court, sauf pour des questions un petit peu plus complexes qui nécessitaient soit la référence à des experts ou à des acteurs qui ne sont pas proches immédiatement de l'équipe projet. Globalement, je pense que cela a été tenu, mais c'est vrai qu'il y a quelques dérapages. Je ne pense pas qu'il y ait de choses dramatiques de ce point de vue, mais on a entendu cette difficulté. Je pense que d'ici... Je parle sous le contrôle des équipes qui gèrent le système de questions-réponses. D'ici la fin de la semaine prochaine, c'est-à-dire avant les fêtes, on aura résolu un certain nombre de questions qui sont aujourd'hui sans réponse.

La neutralité de la commission, je me suis exprimé au tout début. On pourra en parler si vous le souhaitez, mais on nous a bien rapporté cela. Aussi, l'accessibilité du débat public allemand. On nous a dit aussi que c'était insuffisant. Je l'entends. Je ne pense pas que l'on puisse aller beaucoup au-delà. On va faire quelques aménagements sur le site Internet pour permettre en particulier que le système de questions-réponses soit plus accessible, en tout cas dans la partie explicative. Bien sûr, chacun peut communiquer, publier en français ou en allemand. On verra si on peut, à la marge, modifier des choses, mais nous n'irons pas en Allemagne. Nous ne pouvons pas le faire. On va voir pendant la dernière partie du débat, au mois de janvier, si l'on peut, notamment au travers des webinaires qui sont des outils qui permettent justement ce partage plurilinguiste, si je puis dire, d'aller au plus proche des Allemands. Les Allemands ont toujours été invités. Il faut bien reconnaître que nous avons mis une modalité d'interprétariat systématique pratiquement à chaque réunion, quelquefois pour une, deux ou trois personnes. C'est une organisation qui n'a pas été forcément saisie par les publics allemands, mais nous sommes très attentifs, encore une fois, à leur intégration dans le débat. Ils auront la possibilité de publier des cahiers d'acteurs. Ils auront la possibilité de venir aux webinaires. Nous continuons à faciliter cette accessibilité, même si elle n'est peut-être pas, du point de vue des uns ou des autres, encore suffisante.

Je termine sur cette diapositive. Après, je vais vous donner bien sûr la parole. Points forts et points faibles du débat. Selon nous, il y aura, peut-être à l'issue du débat d'autres points de vue que nous allons élaborer. La première chose que nous constatons, c'est une certaine radicalité des positions, alors que – je l'ai dit, je crois, cette semaine – nous recherchons plutôt une modération des nuances, des propositions dans le débat et non pas des postures qui soient fermées, comme on peut le percevoir de temps en temps, qu'elles soient d'une part ou qu'elles soient de l'autre. Nous constatons une relativement forte participation des acteurs. Léo PILLET a donné quelques chiffres tout à l'heure. J'espère que cela va se poursuivre au mois de janvier, avec néanmoins une mobilisation du public que nous considérons un peu timide. Beaucoup du monde des associations, beaucoup de partenaires d'EDF. C'est bien naturel, mais le public, les riverains, voire un public d'ailleurs beaucoup plus éloigné qui s'intéresserait à la question des déchets, des TFA, donc des métaux très faiblement actifs, de leur gestion... On a peu eu ce type de mobilisation et c'est dommage. Je pense que dans les réunions, néanmoins, au travers des propositions que nous avons faites, mais qui reposent au fond sur vos propositions initiales, on a abordé assez largement l'ensemble des enjeux. Cela est très bien. Je ne dis pas qu'il y a eu des réponses à tout, mais en tout cas, les questions ont été posées par vous sur le site Internet. S'il y avait des choses qui auraient été oubliées, bien sûr, il faudra le dire.

J'ai lu le concept de présence critique sur un site Internet. Je crois que c'est Stop Fessenheim. Ce sont les petites manifestations, des comités d'accueil qui sont à l'extérieur des salles. Nous avons toujours dit, et je l'ai dit dès le début, que nous respectons la liberté d'expression. Je remercie l'ensemble des manifestants, si l'on doit les appeler comme tels, d'avoir respecté ce qui se passe dans la salle, en tout cas, jusqu'à présent. Ce respect, je voulais le dire, il doit être exprimé par tous. Et puis, je l'ai évoqué tout à l'heure, cette impossibilité de travailler en atelier. C'est un peu la responsabilité de la commission. Je le regrette, mais nous n'avons pas réussi sur ce point comme nous aurions souhaité le faire.

Est-ce que, Monsieur JARRY, Monsieur BAVEREL, vous souhaitez donner un petit point de vue, donner un ressenti le plus librement possible avant que l'on donne la parole à la salle ?

M. Laurent JARRY – EDF

Oui, je voudrais dire quelques mots. Merci, Monsieur LAURE. Déjà, bonjour, Mesdames et Messieurs. Merci, Monsieur LAURE, pour ce bilan. Je dois dire qu'EDF se retrouve pour partie dans le bilan que vous venez de présenter, qui reflète bien, à notre goût, ce qui ressort de ce débat public. Je voulais commencer par dire qu'EDF est très attachée au dialogue. Cela fait maintenant deux ans que l'on présente le projet aux territoires. On s'est dit il y a un an maintenant qu'il faut que l'on aille plus loin. La concertation pour ce projet est très importante. C'est la raison pour laquelle je tiens à rappeler qu'EDF

a saisi de manière volontaire la CNDP qui, ensuite, a décidé qu'un débat public ait lieu dans le cadre de la CPDP, présidée par Monsieur LAURE.

Ce point-là, il est extrêmement fort, extrêmement important pour EDF, de poursuivre le dialogue, avec notamment ce débat public qui permet, comme vous l'avez présenté, Monsieur LAURE, d'aller à la rencontre de tous les publics. Je ne vais pas revenir sur tous les temps que vous avez décrits, Monsieur LAURE. Effectivement, on constate que les chiffres sont parlants. On constate que la mobilisation est importante au travers du numérique, et également au travers du présentiel. Il y a eu des temps forts sur cette première période du débat, avec notamment la réunion publique du 14 octobre dernier qui était la réunion de lancement, avec une forte mobilisation au cours de cette séquence. Également, des temps forts où nous étions au contact. Je pense notamment à Super U, où de riches échanges ont été menés avec les gens qui venaient faire leurs courses, sur lesquels on a pu présenter le projet, ainsi que d'autres temps forts sur les ateliers qui nous ont permis d'aller beaucoup plus loin sur le descriptif par thème et sur les impacts du projet Technocentre.

Il y a une forme de point de progrès ou de déception. C'est-à-dire que, vous l'avez dit, Monsieur LAURE, c'est que dans les ateliers notamment, on a constaté une polarisation des postures, avec finalement une faible participation du public qui vient pour s'informer, qui soit n'est pas venu, soit n'a pas osé venir, considérant que ces ateliers étaient plutôt d'un domaine de l'expertise, et donc se considérait comme peut-être pas suffisamment expert pour participer à ce type d'échanges. C'est la raison pour laquelle ce point-là nous est important, puisqu'EDF a souhaité - et on souhaite - que l'on aille à la rencontre de tous les publics, de toutes les franges, de toutes les catégories de la population qui pourraient être concernées par ce débat public.

Les attentes d'EDF pour la suite du débat sont les mêmes. C'est-à-dire que notre attente pour les prochains temps, notamment pour le mois de janvier, c'est d'aller à la rencontre du public qui n'a pas pu ou n'a pas osé venir en atelier pour s'informer sur le projet. Notre attente, elle est toujours la même. C'est-à-dire d'aller parler, expliquer, compléter, enrichir le projet, parce que je ne l'ai pas dit, mais ces différents temps du débat public nous ont permis d'enrichir le projet. Sachez que ce débat public mobilise beaucoup de personnes au sein d'EDF en temps de préparation, en temps de participation, pour apporter la meilleure qualité d'information, le meilleur support pour justement éclairer ce débat public. Notre vœu pour le mois de janvier prochain, c'est d'aller à la rencontre des publics, au contact, et aussi d'aller rencontrer des publics qui, jusqu'à présent, ont peu été informés. Je pense aux jeunes publics, je pense aux étudiants, je pense aux jeunes actifs, je pense aux personnes qui sont en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle, qui seront ou seraient concernées par ce projet générateur d'emplois. Voici, Monsieur le Président.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci à vous. Merci beaucoup. On a beaucoup parlé. Enfin, j'ai beaucoup parlé. Il est temps de vous donner la parole. On n'oubliera pas de donner la parole également aux personnes qui ont réagi sur YouTube ou sur le tchat. On va commencer. On va vous donner la parole juste après, Monsieur BRENDER. Levez bien la main que l'on puisse vous apporter... Il y a beaucoup de monde. On donne un micro. Allez.

M. Denis HASSENFRAZ – Intervenant dans la salle

Denis HASSENFRAZ pour le collectif des citoyens vigilants. Je voulais dire qu'il y a une chose qui m'avait un peu choqué le 27 novembre dernier. C'était à Volgelsheim. Je trouve très regrettable que lorsqu'une personne de la qualité de Roland DESBORDES nous vient de Valence nous faire un bel exposé, on oublie d'enclencher les caméras. On ne trouve aucune trace sur YouTube ni en filmé ni en audio. Ensuite, l'intervention de Monsieur REININGER à Bischheim le 11 décembre dernier. Il avait apporté beaucoup de chiffres et puis j'ai entendu des voix dans la salle crier au scandale « Ce n'est pas sourcé, il faut du *fact-checking* ». Effectivement, nous serions bien contents de mettre les chiffres sur la table, d'en parler clairement. Je pense aussi qu'à l'heure où la France, pas plus tard que ce matin, j'ai entendu sur France Info et tout le monde sait, McKinsey et d'autres boîtes de *checking* sur les chiffres sont graves en France. 3 300 milliards de dettes. Il est peut-être temps de prendre soin de nos finances et de ne pas dilapider les finances publiques. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Monsieur. On va peut-être prendre deux ou trois questions, puis après, je répondrai, ou pas si je ne peux pas répondre, mais vous avez la parole.

M. Régis WEISSROCK – Intervenant dans la salle

Bonjour. Régis WEISSROCK pour Les Voix du Nucléaire. Je voudrais déjà remercier la CPDP pour les évolutions par rapport à ce que l'on a vu, par rapport à d'autres CNDP où les débats étaient bien moins qualitatifs, mais il y a encore énormément de points à améliorer. Cela va être peut-être un peu long.

Depuis le 26 août 2021, l'article 431-1 du Code pénal sanctionne d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende l'entrave concertée la liberté d'expression. Bien que certains y voient une atteinte à leur propre liberté, les récents débats publics démontrent la pertinence de cette loi face aux comportements perturbateurs constatés par le passé et des comportements limites lors des réunions de cette CPDP, lors de la réunion des acteurs, la réunion de lancement, et le 11 décembre dernier.

Lors de la réunion des acteurs, Les Voix du Nucléaire ont été accusés de vouloir censurer en proposant une structure de *fact-checking* pour garantir une information objective et intelligible, qui est l'un des points de la lettre de mission de la CPDP. Le 14 octobre, notre Présidente a subi des propos sexistes et agressifs de la part de certains membres du public. Des comportements similaires ont été répétés le 11 décembre, montrant une hostilité qui sape le débat. Ces situations soulignent l'inaction persistante de la CNDP, pas de la CPDP. Les débats publics deviennent inefficaces, car le public ne reçoit pas l'information objective et claire, lui permettant de se prononcer en connaissance de cause. Lors de différentes sessions, des experts ASN, IRSN, CEA, médecins nucléaires, ont pourtant exposé des faits scientifiques. Par exemple, l'IRSN a précisé que 0,01 millisievert par an, soit la différence entre une année normale et une année bissextile, ne présente pas de risque sanitaire selon le consensus scientifique établi mondialement. Malgré cela, certains répètent toujours, encore et en boucle, que le projet menace la santé des citoyens.

Revenons au 11 décembre. Un intervenant de la CFE-CGC a rappelé des faits sourcés sur la fermeture de Fessenheim. Il a été hué, interrompu, peut-être menacé. Nous n'avons pas de vidéo. Par contre, nous avons un enregistrement sonore qui montre les faits. Son intervention aura duré 8 minutes, dont 2 minutes de chaos total. À l'inverse, une présentation d'Alsace Nature a duré 20 minutes, dont 12 minutes hors sujet. Cette présentation s'est finie après plusieurs rappels du Président de la CPDP et de l'animatrice. Cette présentation mêlait affirmations infondées et accusations hors sol, sans aucun lien avec le sujet.

Ces débats devraient servir les associations comme Notre Canton Demain qui sont intervenues. On remercie la CPDP pour avoir fait intervenir ces gens qui avaient un propos honnête, un bol d'air dans ce débat. Leurs membres se sont informés, ils ont débattu, ils acceptent leur désaccord dans un véritable esprit démocratique. Nous les remercions et participons pour eux, car ils méritent le meilleur. Pourtant, certains opposants monopolisent la parole avec des affirmations gratuites, des informations erronées, rendant tout échange constructif impossible. Leur stratégie repose sur la loi de Brandolini, propager de fausses informations plus vite qu'on ne le peut les réfuter. Ils refusent d'entendre les réponses pourtant étayées, comme celles de l'ASN sur l'avis 2016-AV258 qui est détourné malgré les précisions, et les opposants utilisent toujours cet avis pour décrédibiliser le projet. Alors, qui sont les véritables censeurs ? Qui œuvrent pour un débat apaisé et constructif ? Qui refusent d'atteindre le niveau de sérieux et d'effort que méritent les membres de l'association Notre Canton Demain ? Ils sont un exemple de ce qu'il faudrait faire. Très peu de personnes ici font l'effort nécessaire.

La CPDP fait ce qu'elle peut. Certains ne jouent pas le jeu. Nous partagerons une réalité commune, des faits physiques, des faits qui s'imposent à tous, qu'ils plaisent ou non. Il faut l'assumer. Ne livrons plus ce spectacle désolant. Respectons les citoyens et offrons-leur des échanges constructifs, honnêtes et de qualité. Nous réitérons nos demandes de *fact-checking*, de captation et de diffusion en ligne des débats pour que chacun prenne les responsabilités qui vont avec ses propos. Je rajouterai une citation de Marie Curie « Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre, faisons l'effort de comprendre. Faisons l'effort de permettre à d'autres de comprendre ». Merci.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Monsieur. Une autre ... ?

M. Régis WEISSROCK – Intervenant dans la salle

Je n'ai pas été coupé. C'est très gentil, merci beaucoup.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

J'ai hésité, mais je ne l'ai pas fait parce que... Monsieur BRENDER qui demande à prendre la parole depuis un petit moment et Monsieur HATZ ensuite. Pardon d'appeler certains par leur nom, parce que je commence à les connaître, et il y en a d'autres que je connais moins.

M. Claude BRENDER – (Maire de Fessenheim) Intervenant dans la salle

Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous donner un petit peu mon sentiment après ces deux premiers mois de débat. On en avait discuté au départ. J'étais plutôt sceptique. J'en avais d'ailleurs aussi échangé avec le maître d'ouvrage. J'étais assez sceptique sur le recours au débat public par rapport au projet, à l'ampleur. Après, je me suis rangé à la décision parce qu'elle était là, donc cela s'impose. Pour autant, c'est vrai que les premières réunions, j'ai trouvé cela plutôt intéressant et

j'ai plutôt adhéré au fait de donner cette information au public. Cela me semblait important, effectivement, d'associer le public et que le public, finalement, les habitants de la proche région de Fessenheim, puisse avoir accès au moins sur le principe de ce qu'est le Technocentre, du potentiel danger ou pas, d'ailleurs. J'ai trouvé cela plutôt intéressant. C'est vrai que deux mois après, je trouve maintenant, aujourd'hui, que franchement, on tourne maintenant un petit peu en rond et on arrive un petit peu aux limites de l'exercice, puisque l'on tourne en rond. C'est vrai que cela a été dit. À un moment donné, on a... Après, voilà, cela ne va pas plaire, mais on a quand même une faiblesse des arguments des opposants à ce projet et qui, finalement, tournent en rond et qui radotent les faibles arguments qu'ils ont.

Finalement, on l'a bien vu, cela a été démontré mercredi soir par une intervention totalement hors sol et irrespectueuse d'un intervenant d'Alsace Nature. Je pense que cette radicalité, vous en avez parlé, empêche le débat. Elle empêche les gens de venir. C'est un frein à ce que la population qui devrait venir s'informer ne vienne pas, parce qu'elle sait parfaitement que les interventions sont toujours à la limite. Enfin, c'est vraiment très clivant. On a donc des interventions qui sont quand même, à chaque fois, assez fortes et plutôt clivantes. Cela ne donne pas un esprit de débat. C'est vrai que c'est un petit peu dommage. Effectivement, les ateliers thématiques ont aussi prouvé un petit peu leurs limites, surtout quand on passe derrière sur un débat en table. Les positions sont tellement radicales, opposées qu'il n'y a aucune... On n'arrive pas à trouver de synthèse, forcément. À chaque fois, on arrive au bout, pris par le temps. Finalement, cette partie est toujours un peu escamotée.

J'ai eu l'occasion d'aller à Gravelines. J'ai trouvé l'ambiance beaucoup plus sereine, mais pour autant, l'atelier thématique sur lequel j'ai été n'est pas non plus allé quasiment au bout. J'ai dû partir un peu plus tôt aussi. Je trouvais que le débat était plus serein, était moins clivant et avec moins d'invectives que ce que l'on peut vivre ici. Moi, cela ne m'étonne pas. Je connais cela par la CLIS. Je connais cela par d'autres organes. Finalement, on voit que l'on a toujours les mêmes éléments de langage qui sont radotés, finalement, à la fin. C'est pour cela que je trouve que maintenant, on arrive un petit peu... Il n'y a plus grand-chose à attendre pour le public. C'est dommage.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Monsieur BRENDER. Je vous laisse votre responsabilité de radotage. Je vais essayer de répondre à un certain nombre de points qui ont été évoqués et on continuera, bien sûr, le tour de table.

M. André HATZ – Intervenant dans la salle

Monsieur le Président, d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir exprimé, au fil de ces débats, la volonté de la CNDP de respecter les diverses opinions, même si dans la déclinaison de cela, ça n'a pas toujours été respecté. Je dirais que, par exemple, la captation vidéo pour les deux ateliers a manqué. C'est d'autant plus dommage qu'il s'agissait de santé, d'environnement, de faibles doses. Nous expliquerons un jour aux Voix du Nucléaire les dangers que représentent les très faibles doses. Parmi les points que j'ai notés, il y avait effectivement... J'avais noté la participation des Voix du Nucléaire qui posait problème. Aujourd'hui, j'ai rajouté un mot, l'agressivité des Voix du Nucléaire. J'ai regretté les temps qui étaient extrêmement contraints pour les rares associations, les rares interventions associatives. C'est-à-dire que lorsque les associations s'exprimaient, elles étaient chronométrées, et la personne qui était garante et gestionnaire du temps rappelait incessamment qu'il fallait conclure, ce qui n'a pas été le cas lorsque les porteurs du projet ou ceux qui ont des intérêts financiers à le soutenir, le Port-du-Rhin et autres, prenaient la parole.

Je note aussi que les trois séquences sur les marchés ou les galeries marchandes, pour celles-ci, il y a eu uniquement, officiellement parlant, la CPDP et EDF. Il a fallu que quelques militants volontaires s'invitent et se mettent à quelques mètres pour apporter une contradiction au message officiel d'EDF. C'est tout à fait regrettable. Je me permets une suggestion. C'est qu'à l'avenir, pour les prochains contacts avec le public, que ce soit dans des lieux de maison de personnes handicapées, de personnes âgées, sur des marchés et autres, qu'il y ait au moins un représentant des associations opposées au projet. J'ai regretté également que lors des ateliers où nous travaillions par table, il y ait eu un noyautage d'EDF avec une présence d'EDF imposée à toutes les tables. C'est normal qu'EDF ait pu y participer, mais enfin, cela a été organisé sous la forme d'un véritable noyautage.

J'observe aussi que lorsqu'il y a des questions qui gênent, elles n'obtiennent pas de réponses ou il est répondu de façon par un long laïus, mais on ne répond pas clairement. Je vous donnerai un exemple. Au dernier débat, j'ai demandé quel serait le coût du mètre cube stocké au CIREs, le coût exprimé en euros. Je n'ai pas obtenu de réponse. Se pose aussi la question des conflits d'intérêts. Vous l'aviez un peu soulevé tout à l'heure. Les conflits d'intérêts entre EDF et la scierie, qui est venue également témoigner, les conflits d'intérêts entre certains élus et des associations pro-nucléaires nationales. Il y a également eu les échanges en ligne. J'ai dû attendre longtemps pour avoir des réponses sur la fragilité

de la digue, et les réponses qui m'ont été apportées sont incomplètes. J'en apporterai, dans quelques jours, la preuve.

Je me dis que dans cette affaire, il y a deux pigeons. Le premier pigeon, c'est nous, les citoyens. Le deuxième pigeon, que vous le vouliez ou non, c'est la CNDP qui, malheureusement, ne sera certainement pas suivie puisque quelle que soit la conclusion à laquelle vous arriviez, EDF pourra poursuivre son projet en disant « Il y a eu un débat démocratique ». Je remercie Madame de m'avoir confié le micro parce que lors de certains précédents échanges, on tenait le micro à distance, ce qui marquait réellement un manque de confiance pour les personnes qui prenaient la parole. Je pense aussi qu'en amont, bien en amont du débat, il aurait fallu faire une campagne nationale d'information parce que le sujet qui nous concerne aujourd'hui n'est pas qu'un sujet local.

Bien sûr, localement, il y a le très grave problème du risque de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe par risque de submersion, puisque le Technocentre devrait se trouver 8,50 mètres sous le niveau d'eau et que l'on est en zone sismique, mais il y a le risque pour les citoyens au niveau national et même transfrontalier de par la dissémination de radioactivité dans les lingots. On ne nous a jamais expliqué comment on fait réellement pour qu'il n'y ait pas de radioactivité dans les lingots. Quand on a posé des questions sous la forme de Becquerel, on nous a répondu sous la forme de millisievert et non pas de microsievert parce que quand on le dit en millisievert, cela fait 0,0.

J'en termine. Le 23 novembre, j'ai noté qu'il y a eu une présentation aux résidents d'une maison de personnes âgées, et le 8 novembre, à l'association Sinclair. Voilà des lieux où il y a eu uniquement la parole du porteur du projet, mais les personnes âgées ou les personnes handicapées ont, elles aussi, le droit d'entendre des points de vue contradictoires. C'est une suggestion pour l'avenir que nous soyons tous associés aux différentes étapes de ce projet. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. On va, si vous voulez, faire un petit temps... Est-ce que l'on a un problème technique d'Internet qui est résolu ? Parfait. Je vais donner la parole au tchat. Est-ce qu'il y a une ou deux contributions significatives ? On ne va peut-être pas dire tout ce qui s'est passé sur le tchat. Mais qui pourraient être communiquées à la salle et au public ?

Mme Alexandra CHTEOUI – CPDP

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui nous suivent en ligne. On est à peu près une trentaine en tout, en cumulé, en français et en allemand. Il n'y a pas eu de questions directes, mais la plupart des retours que l'on a des internautes concernent le regret du *fact-checking* et également la volonté d'une plus grande implication des jeunes dans le débat. On a posé une question par rapport à cela. Est-ce qu'il était prévu d'organiser, dans la suite du débat, des réunions dans des lycées ou dans des écoles ?

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. Je vais reprendre un certain nombre de commentaires que vous avez pu faire. D'ailleurs, je note que tout le monde s'est écouté. Chacun a pu aller au bout de son propos et il y a eu autant de points de vue critiques que de points de vue favorables. C'est vraiment cela le débat public. Vous avez tous commencé plus ou moins en disant « C'est bien, mais ». Le « mais », on va se le prendre et puis on va essayer de voir comment on peut améliorer les choses. Il y a eu une association ou un distinguo entre la commission particulière du débat public et la commission nationale. Il va de soi qu'il n'y a aucune différence entre l'un et l'autre et que nous sommes parfaitement alignés avec la commission nationale. C'est vrai que le débat public est un exercice démocratique extrêmement difficile. On le fait ensemble. C'est ce que nous essayons de faire, de porter. Je ne sais pas si vous savez qu'aujourd'hui, il y a un projet de décret qui a été proposé d'ailleurs à la veille de la dissolution par le Premier ministre qui a donné son nom à la loi qui a créé la commission nationale, mais qui a, en même temps, proposé un décret qui réduit les compétences de la commission nationale. Ce projet de décret qui est en consultation sur le site Internet du ministère de l'Écologie prévoit tout simplement de supprimer, dans la nomenclature des projets soumis nécessairement à l'examen de la CNDP, les projets industriels. Les projets industriels représentent à peu près la moitié des projets qui sont soumis à la CNDP de façon obligatoire. Voilà un sujet. On voit que le débat public est contesté, y compris au niveau gouvernemental, et je vous invite, si cela vous intéresse, à vous rendre sur ce site pour donner votre avis. Je trouve que ce serait tout à fait dommage de donner un coup de canif supplémentaire à la participation citoyenne.

Il n'y a donc pas de sujet entre la commission particulière et la commission nationale. Je vais reprendre un certain nombre de petits sujets que vous avez abordés les uns et les autres, des questions très concrètes. La question de l'enregistrement et du partage en vidéo, de l'enregistrement audiovisuel. Nous ne l'avons pas fait dans les ateliers, sauf le premier atelier parce que l'on était dans cette configuration, pour des raisons d'organisation. On ne peut pas rendre compte d'un travail par table en le projetant sur

YouTube. Cela ne fonctionne pas. Peut-être est-ce une erreur ? Je l'entends comme cela. C'est vrai qu'un certain nombre d'orateurs auraient aimé que la puissance de leurs propos soit conservée. On ne l'a pas fait. On ne va pas revenir en arrière. Peut-être que l'on aurait dû le faire ? On ne l'a pas fait. Je prends cela effectivement. Vous dites que c'est regrettable. Peut-être que cela l'est. On l'entend très bien. Sur Monsieur qui représentait les Voix du Nucléaire, la liberté d'expression, je pense qu'y compris ce matin, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de liberté d'expression dans ce débat. Les attaques *ad hominem*, je pense qu'elles ont été évitées, y compris par rapport à votre Présidente. Vous savez, on a fait intervenir côte à côte, si j'ose dire, les Voix du Nucléaire et Stop Fessenheim. On ne pouvait pas trouver deux entités plus opposées, plus antagonistes, mais on a voulu le faire pour que, justement, dès le départ, on pose ces questions et que chacun puisse s'exprimer. On continuera à aller dans ce sens-là. Je ne pense pas non plus, mais peut-être que n'ai-je pas bien entendu, ou perçu, qu'il y ait eu de menaces vis-à-vis de tiers. Si c'était le cas, il faudrait nous le dire parce que cela pose un vrai sujet.

Ensuite, sur les arguments, il est vrai que nous n'avons pas d'avis. Nous n'avons pas d'avis sur les arguments qui sont développés. Je le dis à Monsieur HATZ, d'ailleurs, parce que vous évoquez le point de vue de la commission que nous allons porter, sur lequel pourrait s'appuyer EDF. Nous n'avons pas de point de vue. Nous n'avons pas de point de vue. Nous allons simplement dire si le débat s'est tenu ou pas. Je pense qu'il s'est plutôt tenu pour l'instant. On verra comment les choses prospèrent. Nous dirons ce que nous avons entendu, quels sont les arguments qui ont été échangés. De ce point de vue, pour nous, les choses sont assez claires. Concernant les arguments, franchement, entre nous, moi-même, dans mon for intérieur, je me dis parfois que c'est un peu fort de café, ce que l'on entend, d'un point de vue ou de l'autre. Je ne dis pas, Monsieur, que ce sont plutôt les opposants. On se fait des signes avec ce Monsieur qui parle avec les mains. Nous n'avons pas d'avis à donner. Je pense qu'il faut peut-être discuter un petit peu plus. Peut-être que nos réunions n'ont pas permis cette discussion approfondie. Peut-être n'ont pas permis à EDF d'avoir suffisamment de place. Vous voyez que c'est compliqué, parce que l'on dit qu'EDF a trop de place, mais peut-être qu'EDF n'a pas eu assez de place pour pouvoir revenir sur les arguments des uns ou des autres, de pouvoir les discuter et de pouvoir apporter également son point de vue. C'est un petit peu compliqué. On essaye de faire au mieux.

Vous évoquez, Monsieur HATZ, l'absence de campagne nationale. C'est vrai que ce n'est pas vraiment un choix que nous avons fait, mais c'est plutôt un cadre que nous a donné la commission nationale initialement. On a quand même eu un certain nombre d'actions vis-à-vis de la presse en particulier, je ne parle pas d'annonces dans la presse, mais de relations avec les médias pour porter ce projet au niveau le plus large possible. Cela n'a pas eu un grand retentissement. C'est sans doute également dommage. Je l'entends. Sur les captations, j'ai répondu. Sur le temps contraint aux associations, je ne partage pas votre sentiment, mais vous le savez. Quand on donne si vous voulez à une association dont nous identifions... On ne préjuge pas de ce qui va se dire, mais c'est vrai que si ce sont les Voix du Nucléaire, d'une part, ou Stop Fessenheim ou Alsace-Nature, on a une petite idée de ce qui peut se dire et donc on le prend en compte. Quand on donne à une association que nous qualifions de discutant ou de contradicteur une place de 15 minutes qui passe quelquefois à 20 minutes – j'en conviens – à la fin de la réunion, qu'est-ce que l'on peut faire de mieux pour valoriser la parole de l'opposition, de la contradiction ? Je pense que l'on a été au maximum de ce que nous pouvions faire, et je pense qu'il n'y a pas d'autre débat où cette place est donnée de façon systématique à ce poids-là.

Après, on peut toujours dire qu'il n'y en a pas assez. D'autres diront qu'il y en a trop. Moi, je pense que l'on a à peu près réussi, en imposant, si je me permets, à EDF, qui n'était pas forcément d'accord avec cela, ce schéma-là. Donner de la place à EDF pour qu'il présente son projet, donner de la place aux opposants, peut-être insuffisamment, mais le débat, c'est aussi le débat que nous avons là, c'est-à-dire de pouvoir poser des questions et que chacun puisse s'exprimer. Il n'y a pas qu'à la tribune que cela se passe. Ensuite, vous évoquez les points contacts, qui s'appellent dans le débat public des « débats mobiles », appellation que je conteste, comme vous contestez celle de Technocentre. « Débat mobile », je trouve que ce n'est ni un débat ni mobile, puisque l'on est sur un point fixe. On a appelé cela des points contacts. Le point contact, pour moi, c'est de capter, d'abord par les membres de la commission, le public qui passe, pour lui dire « Il y a un débat, venez, participez et donnez votre avis », et ensuite, pour permettre à EDF, effectivement, d'exposer son point de vue. Est-ce que demain, c'est-à-dire en janvier, il faut que nous modifiions notre fonctionnement ? Je pense que c'est assez délicat. C'est vrai que ce n'est pas un point de débat. Il y a d'autres occasions de débattre. Je vais partager votre suggestion avec les membres de la commission. On verra si on peut la prendre ou pas en considération. Je ne sais pas si j'ai raté des points très importants. Je crois que j'ai dit à peu près tout. Sur le *fact-checking*, j'ai également répondu dans mon propos introductif. On peut peut-être prendre une deuxième salve de questions. Après, on passera à la deuxième partie de la réunion, qui est de nous projeter, justement, sur le mois de janvier. Je vous laisse la parole.

Nicolas OBERLÉ – Intervenant dans la salle

Bonjour à tous. Nicolas OBERLÉ du lycée Paul Emile Victor d'Obernai. Je rebondis juste sur une question d'Internet concernant l'intervention auprès du jeune public. Je voulais savoir... Je sais que le rétroplanning est très contraint. Il reste donc un mois sur le mois de janvier. J'aurais aimé savoir s'il y a une projection sur la présentation sur les thèmes qui sont sensibles, comme la valorisation, le recyclage, l'environnement et l'emploi.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Je réponds tout de suite à votre question, parce qu'elle a été posée précédemment, notamment sur le tchat. Nous sommes en train d'organiser, avec le collège de Fessenheim – les choses sont bien engagées, mais pas encore définitivement arrêtées, ni sur la date ni sur les conditions – un travail de présentation du débat, de présentation du projet avec ces publics qui ont été déjà associés dans le cadre, vous l'avez vu, des paroles du public, de l'enregistrement que nous avons fait. Cela est bien prévu. On reviendra vers vous éventuellement si c'était nécessaire, mais on a effectivement une fenêtre de tir assez contrainte en janvier. On ne pourra pas tout faire. Cela est très clair.

M. Gustav ROSA – Intervenant dans la salle

[intervention en allemand à partir de 01 :26 :49, traduite à la suite]

Mesdames et Messieurs, membres de la commission, chers participants, je vous remercie de pouvoir donner mon avis aujourd'hui, qui est partagé par beaucoup d'Allemands et d'Alsaciens. Normalement, je suis une personne patiente et polie, mais au cours de ce débat, j'ai perdu plus d'une fois ma contenance. Ceci ne se dirige pas directement contre la commission, mais plutôt contre la position unilatérale des pro-nucléaires qui ont visiblement dominé les débats jusqu'à présent. Je suis particulièrement déçu des maires présents. Nous, les Allemands et les Français de la Mahnwache Dreieckland, étions sans interruption 500 lundis sur le Neutorplatz à Breisach et ceci, de 2011 jusqu'à 2020. Nous avons manifesté pour un nouvel avenir moderne et orienté vers le futur de notre région. Nous avons établi des contacts directs avec les gouvernements de Berlin et de Paris, à qui nous avons réclamé la fin de l'ère nucléaire à Fessenheim.

Nous nous sommes engagés pour un essor économique durable, pour des entreprises qui développent des énergies renouvelables, le tout dans l'esprit de la grande politique qui a ancré, en 2019, cette direction dans les traités d'Aix-la-Chapelle. Nous avons plusieurs fois essayé de parler de ce sujet, mais ceci ne fut jamais entendu et débattu. Ma première question, adressée à la commission, est la suivante. Pourquoi ne pas discuter le contenu à inscrire dans l'article 19 du traité d'Aix-la-Chapelle ? Ensuite, je voudrais passer cette question aux maires. Je me rappelle très bien des discours du dimanche dans lesquels l'amitié franco-allemande fut prônée, ainsi que la volonté d'une coopération transnationale. Dans ce débat, je n'ai rien entendu qui revienne à cette promesse. Au contraire, on ne fait que du lobbyisme pour le Technocentre de Fessenheim.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Monsieur ROSA, je vous interromps juste, parce que c'est vrai que c'est un petit peu long, puisqu'il y a la traduction, mais est-ce que vous pouvez aller à la fin de votre propos, pour que l'on puisse donner la parole à d'autres personnes ? Est-ce que vous pouvez traduire, s'il vous plaît ?

M. Gustav ROSA – Intervenant dans la salle

Ma dernière question s'adresse à la raison des personnes présentes. Une étude de faisabilité du projet franco-allemand Eco-Rhena a coûté 800 000 euros. Cette étude est aujourd'hui complètement obsolète. Le projet du Technocentre a englouti des sommes énormes. Les contribuables paient ces millions qui seraient mieux investis dans des projets ayant du sens et orientés vers l'avenir. Pour la fin, laissez-moi vous rappeler les mots avec un sens symbolique, prononcés par notre compagnon de lutte, Jean-Jacques RETTIG, récemment décédé. « 1970, Fessenheim, vie ou mort de l'Alsace. 2022, Technocentre à Fessenheim, vie ou mort d'Alsace ». Non, l'Alsace ne va pas mourir, mais le processus post Fessenheim se trouve sur son lit de mort. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

D'autres prises de parole ? Après, on passera, si vous voulez, à la deuxième partie, puisqu'il est déjà 11h30.

M. Pascal MEYER – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je me présente. Pascal MEYER. Je suis un écolo. Je trie mes déchets depuis toujours. Dans mes déplacements, je limite les réchauffements climatiques en roulant depuis 12 ans avec une Zoé, qui est alimentée en France par une électricité décarbonée. C'est clair que si l'électricité était produite avec du charbon, je n'aurais pas une voiture électrique, parce que cela ne servirait à rien. Pour être

transparent entièrement, j'ai aussi travaillé à la centrale nucléaire de Fessenheim, où j'ai pu vérifier de l'intérieur qu'EDF respectait les règles. J'ai deux propositions à faire. La première, c'est que j'aimerais que le débat public fasse intervenir le législateur ou un représentant de l'État français pour comprendre pourquoi, en France, on impose à EDF le statut de dérogation qui permet, après fusion et décontamination, la valorisation des métaux très faiblement radioactifs.

D'autres pays européens se contentent d'effectuer une libération et peuvent nous envoyer leurs métaux en France. EDF me fait penser aux producteurs de cerises françaises à qui on impose, et je suis totalement d'accord, l'interdiction de produits phytosanitaires dangereux, alors que la France importe d'autres pays des tonnes de cerises qui ont été traitées avec ces produits. Pour la deuxième proposition, je me demande s'il ne faudrait pas ouvrir le débat à d'autres publics en allant par exemple dans les écoles et les universités. J'ai personnellement apprécié de participer à deux séances du débat, car j'ai appris beaucoup de choses avec les différents thèmes abordés, mais j'ai l'impression que ces grandes réunions plénières n'apportent pas assez de plus-value, car il y a peu de personnes en dehors des deux blocs irréconciliables que sont EDF et les écologistes, même si EDF déploie une énergie colossale pour apporter des informations et des réponses précises. J'ai été impressionné, par exemple, de la détermination au gramme près des rejets qui seront effectués en 2031. C'est hallucinant, quand même.

Ensuite, pour moi, l'information au public devra arriver plus facilement aux citoyens. Dans mon cas, j'habite à Mulhouse, c'est une ville de 120 000 habitants qui est à moins de 30 kilomètres et je n'ai pas eu l'information directement, parce que je ne suis pas sur les réseaux sociaux. Vous faites plein de trucs sur les réseaux sociaux. Je n'ai pas le journal. Je considère que, vu de loin, on fait plus d'efforts pour les Allemands. Il y a des traductions, il y a tout, mais les gens qui n'ont pas Facebook et tous ces trucs-là à Mulhouse, ils n'ont pas l'information. Je suis ici quand même. Pourquoi ? Parce que je suis venu au travers de l'association UFC Que Choisir dont je fais partie. Comme ils s'impliquent aussi sur les sujets de société, j'ai pu venir. C'est à peu près tout. Sinon, si, peut-être, dernier truc. On nous a parlé, à un moment donné, d'autres pays qui utilisaient d'autres solutions. Comme on a beaucoup d'Allemands ici, moi j'aimerais bien savoir, de la part d'un représentant allemand, pas d'EDF ou d'un écologiste, comment eux ils traitent les déchets, et pourquoi ils ont choisi cette solution-là. On prend souvent l'exemple sur l'Allemagne, mais j'aimerais bien qu'un Allemand vienne nous expliquer concrètement comment ils font, mais pas un lobbyiste et pas un représentant d'EDF. Quelqu'un qui soit pertinent, comme on a eu, par exemple, quelqu'un qui est venu nous présenter comment l'usine fonctionnait en Suède. J'ai trouvé cela très intéressant.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Monsieur. Je voudrais juste recadrer quand même un tout petit peu le débat parce que les dernières interventions ont porté un petit peu sur des arguments. Là, ce matin, on est là pour dire comment on va continuer à discuter ensemble. J'ai bien entendu, Monsieur ROSA, et Monsieur, vos propos, sur l'absence d'informations. On peut être critiquable, c'est clair. Léo PILLET, tout à l'heure, a rappelé les efforts qui ont été faits, qui ont d'ailleurs un certain coût. Il y a eu beaucoup de choses. Tous les canaux, évidemment, ne sont pas destinés aux mêmes personnes. Vous n'êtes pas sur les réseaux sociaux. Moi, je n'y suis pas beaucoup. Je peux tout à fait le comprendre. Mais il y a eu quand même... Vous êtes là. Et vous êtes là pourquoi ? Parce que vous appartenez à une association qui s'appelle Que Choisir qui vous a fait passer l'information. Ces associations, nous les avons mises dans la boucle avec des kits de communication et tout un effort pour faire foisonner la communication. D'une certaine façon, le fait que vous soyez là rend compte de l'efficacité de ce dispositif, même si on l'a vu, on l'a dit, on l'a constaté, le grand public n'est pas fortement mobilisé, mais il est quand même là. Il y a eu des annonces, il me semble, dans la presse, les DNA, l'Édition de Mulhouse. Il y a eu des réseaux sociaux, mais vous n'y êtes pas. Enfin, il y a eu beaucoup de choses. Effectivement, tous les médias ne touchent pas tout le monde, mais vous êtes là. Je pense que c'est quand même la preuve que l'on a réussi, en tout cas, en ce qui vous concerne, à vous mobiliser. Je vous propose, comme le temps avance, mais on pourra reprendre la parole tout à l'heure, s'il vous plaît. Non, tout à l'heure. Monsieur REININGER et Madame, je ne veux pas vous donner la parole particulièrement, et puis votre voisine aussi. Deux prises de parole rapidement. Monsieur le maire également.

Mme Audrey HEIDINGER – Intervenante dans la salle

Oui, bonjour. Je suis Audrey HEIDINGER. Je dirige une entreprise dans le bassin du Florival en tôlerie industrielle. J'ai eu l'occasion de lire l'article de presse, comme on vient d'en parler lors de la présentation à la SIM, et de revoir le débat qui a été enregistré et que j'ai suivi avec attention. À cette occasion, j'ai eu des questions que j'aimerais vous poser ce matin. Il me semble avoir compris que la plupart des pays européens pratiquent déjà le recyclage de certains matériaux issus des centrales nucléaires régulièrement, et depuis quelque temps. J'aimerais savoir s'il est possible de nous présenter les industriels qui font ces traitements, comment tous ces contrôles sont organisés pour s'assurer que

les traitements sont bien faits chez nos voisins, notamment allemands, puisque l'on en parle beaucoup ce matin. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Votre voisin. Vous parlez de méthodologie.

M. Daniel REININGER – Intervenant dans la salle

Oui, tout à fait. Cela va être très court. (*Expression en alsacien* - 01:40:12) c'était la parole de ma grand-mère quand elle essayait de me faire goûter quelque chose et avant que je dise que je n'aime pas, que je goûte d'abord. J'ai goûté au débat, parce qu'au départ, je n'étais pas convaincu. J'ai dit « Je vais faire comme ma grand-mère m'a dit, je vais goûter avant de dire que je n'aime pas » et je peux dire qu'aujourd'hui, je n'aime pas. Nous n'aimons pas, pour Alsace Nature. Daniel REININGER, Alsace Nature. J'ai oublié de me présenter. Nous n'aimons pas comment le débat s'est passé jusqu'à présent. Nous pensons, honnêtement, que finalement, cela n'a pas beaucoup de sens que nous restions dans le débat. Je vous explique en deux mots. La commission n'est pas du tout en cause. Le travail fait par la commission, on le reconnaît. On avoue que ce n'est pas un travail facile, mais la manière dont s'est structuré, finalement, le débat global, c'est-à-dire la représentation globale, dès le départ, on voit que c'est un projet qui est un projet de l'État. C'est un projet national. Finalement, EDF n'est qu'un exécutant dans ce projet-là. Je pense que quand on nous dit qu'EDF prendra la décision après le débat, la décision, ce n'est pas EDF qui la prendra. C'est l'État qui prendra la décision. À partir de là, finalement, EDF fait son travail, défend son projet, défend son entreprise et je reconnais qu'ils le font bien. À la base, il n'y a jamais eu de vrai débat sur les alternatives. Finalement, là, on parle d'une solution, mais on sait qu'il y en a d'autres. On aurait pu étudier peut-être beaucoup plus si on voulait avoir un débat très ouvert, de dire pourquoi on n'a finalement retenu qu'une solution, et quel était le prix, et finalement, peut-être, les avantages des autres solutions. Je pense que, finalement, ce débat-là ne débouchera sur rien, parce que, finalement, à la sortie, c'est l'État qui va prendre la décision. Quant au comportement des élus locaux, je comprends également. C'est une façon, effectivement, d'apporter un peu plus de richesse dans le territoire. Quand on construit pour un demi-milliard, on crée de l'économie. Quand on transporte, on crée de l'économie. Finalement, on enrichit un territoire qui est déjà très riche, mais on l'enrichit avec de l'argent public, ce qui veut dire que ce qui arrive ici à profiter aux territoires va peut-être manquer ailleurs. Quand on regarde l'utilisation de l'argent public, enrichir les plus riches, ce n'est peut-être pas la meilleure des solutions pour arriver à un calme social que nous recherchons tous.

Je vous dis officiellement, Alsace Nature quitte le débat. Nous resterons actifs, parce que, finalement, on peut toujours poser les questions. Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition, tous les moyens légaux pour contrer le projet de Technocentre, parce que nous pensons qu'il n'a pas sa place à Fessenheim. Merci à tous, et bonne suite des travaux.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. Je vous propose de passer... Vous vouliez prendre la parole ? Non, je préfère que l'on continue. Monsieur le Président, je vous donnerai la parole un petit peu plus tard. Dernière séquence, on a encore une petite demi-heure, 20 minutes. Je voudrais vous proposer les pistes que nous identifions. Bien entendu, on a commencé à travailler sur ces questions. Quelle est notre approche méthodologique ? La première, c'est de prendre en considération les attentes exprimées. C'est dommage qu'un certain nombre s'en aillent au moment où l'on répond à leurs préoccupations. Vous avez dit des choses aujourd'hui, vous avez dit des choses régulièrement, on a essayé d'être à l'écoute. Quelle est la capacité du maître d'ouvrage à répondre ? On a vu qu'il y avait quelquefois des freins. Il y a quelquefois des limites qui sont liées au secret des affaires. On va faire en sorte qu'EDF puisse aller au bout de ses réponses, et les faire de façon la plus documentée possible. Notre volonté est toujours d'impliquer les riverains, mais on sait que c'est difficile. On va poursuivre cet effort. On a quand même quelques contraintes organisationnelles, de logistique, de calendrier également, de budget. Il faut que l'on regarde attentivement comment tout cela peut s'organiser.

Dans les propositions que nous avons, je crois que c'est la diapositive qui suit. Il y en a quatre, mais elles se mélangent un petit peu et nous n'avons pas encore décidé de quoi que ce soit, puisque l'on voulait en parler avec vous, avoir vos réactions, en parler ensuite avec le maître d'ouvrage. En tout cas, il y a quelques pistes. Une piste qui répond aux personnes qui viennent de quitter la salle, c'est-à-dire un travail sur les alternatives et l'option zéro. Qu'est-ce qui se passe si ce projet ne se réalise pas ? C'est une option qui est sur la table. Elle est aussi traitée dans le dossier du maître d'ouvrage, mais probablement n'a-t-elle pas encore été abordée, discutée dans le cadre du débat. Notre recommandation aujourd'hui, nous allons voir comment on peut le faire, serait d'organiser une rencontre, probablement un webinaire, sur cette question des alternatives au projet. Il y en a certainement un certain nombre qu'il faut mettre sur la table, y compris l'option zéro. Cela fait partie, de façon constitutionnelle, du dispositif prévu par le Code de l'environnement. Ce n'est pas quelque chose

que nous inventons. Puisque cela a été considéré comme insuffisamment, ou certains disent pas du tout abordé, nous prenons en compte cette réflexion, cette demande.

La deuxième piste que nous avons, et on l'a entendue également ce matin, c'est d'approfondir un certain nombre d'enjeux environnementaux qui ont été abordés d'une façon assez fine pour certains lors de l'atelier spécifique, de l'atelier thématique. Nous pensons qu'il y a, notamment du point de vue d'associations allemandes, de collectivités allemandes, en tout cas, c'est un retour que j'ai eu lorsque je suis allé à Fribourg, une demande d'approfondissement de ces questions, questions de l'eau, de la nappe phréatique, questions des rejets, questions des fumées avec les vents dominants et autres. Là, nous avons une deuxième matière que nous allons essayer de creuser, peut-être sous forme également d'un webinaire en janvier. Il y a toujours cette question du modèle économique du projet qui a été quand même pas mal questionnée et sur laquelle nous avons exprimé, pour ce qui concerne notre rôle d'animateur du débat, notre insatisfaction à EDF, parce que c'est vrai que dans le dossier aujourd'hui, c'est traité de façon assez peu - c'est un euphémisme – approfondie, même de façon un petit peu elliptique. Il y a eu des réponses qui ont été apportées et nous pensons que c'est un sujet qui doit être encore questionné et sur lequel EDF doit pouvoir apporter des éléments. Cela a été fait en partie cette semaine lors du dernier atelier.

Avoir accès aux études, ce qui est de l'ordre justement du développement des arguments, de la vérification des arguments, de donner un peu plus de matière et qu'EDF publie, rende accessible un certain nombre d'études sur lesquelles il se base, de façon tout à fait légitime, pour fonder son projet. Voilà quelques pistes. Sur le plan de l'organisation, on a un petit schéma en tête que nous vous soumettons. Avoir un ou deux points contacts supplémentaires, mais nous ne savons pas encore trop bien où les faire, et comme cela a été évoqué ou demandé, une animation auprès des collégiens. C'est un projet qui est en cours de calage. Ensuite, nous aurions deux webinaires dont les contenus sont à définir, mais j'ai déjà donné quelques pistes dans le commentaire sur la diapo précédente, le jeudi 16 janvier et le jeudi 23 janvier. Le format webinaire, pour nous, est un format à la fois plus léger sur le plan de l'organisation, mais qui permet une participation la plus large, une ouverture du débat et particulièrement, puisqu'il continue à le demander, même si nous considérons que l'on a fait pas mal d'efforts dans ce sens, une accessibilité très large au public allemand. Ensuite, nous aurons, c'était prévu le 23 janvier, mais nous l'avons décalé d'une semaine, le jeudi 30 janvier, une réunion publique de partage des contributions, qui sera en quelque sorte la dernière réunion, qui ne sera pas conclusive, mais qui sera la dernière réunion de notre débat. Le 2 février, ce sera la date limite de dépôt des cahiers d'acteurs pour qu'ils puissent être publiés. Nous avons besoin de quelques jours pour les publier dans le temps du débat, et nous clôturerons le registre numérique le 7 février, date de la fin du débat.

Voilà nos réflexions, nos propositions. On a quand même un petit peu réfléchi avant d'aller devant vous ce matin. Je ne sais pas si cela appelle... Cela devrait satisfaire un certain nombre de demandes qui ont été exprimées par les associations qui ont quitté le débat, pour l'instant qui ont quitté la salle, on va dire, mais peut-être avez-vous les uns ou les autres... Monsieur le Président de la Communauté de Communes, voulez-vous prendre la parole, ou on vous la donne ici, si vous voulez ?

M. Gérard HUG – Intervenant dans la salle

J'aimerais quand même m'intervenir. Je n'ai pas une conclusion à faire, mais cela m'embête que ce soit à Biesheim même qu'une partie des débatteurs soit partie aujourd'hui. Ce que je voulais quand même dire, parce que l'on a beaucoup interpellé les élus du territoire, moi, je suis de ce projet Technocentre depuis l'origine, je crois, depuis que l'on en parle sur le secteur. J'ai eu l'occasion de faire pas mal de réunions, de prises de connaissances, d'informations, et j'ai été globalement convaincu par effectivement ce projet. C'est pour cela que ce n'est pas une décision qui tombe comme cela d'un coup, d'un seul, c'est qu'effectivement, on a été aussi amené à l'expliquer. J'ai eu la chance d'aller à Berlin pour expliquer, dans le cadre d'un *workshop* à la Maison du Bade-Wurtemberg, à Berlin, également ce projet. Je crois que l'on est arrivé aujourd'hui à une situation où l'on a deux blocs, et deux blocs, à mon avis, qui vont être difficilement réconciliables, enfin réconciliables sur ce projet-là. Je pense qu'effectivement, EDF a eu le courage de lancer cette procédure, mais en même temps, de répondre aussi à toutes les questions, notamment sur la partie sécurité.

J'ai écouté le débat sur la santé, sur la sécurité, sur les enjeux économiques. Certes, c'est vrai que cela a été dit par Monsieur REININGER. Nous, élus, on voit deux choses. On voit d'abord la sécurité de nos habitants, cela me paraît clair, et j'aimerais que l'on mette cela en avant, mais également, l'aspect économique du projet qui n'est pas neutre. Je vais reprendre les éléments de notre collègue allemand. Certes, on a travaillé ensemble avec nos voisins allemands sur beaucoup de sujets qui ont été repris dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle, et on est toujours en contact avec nos voisins allemands pour parler d'un certain nombre de choses. Il y a un sujet que nous n'évoquons pas souvent, c'est effectivement le nucléaire. On sait que l'on a deux visions claires du nucléaire entre leur pays et notre pays. Notre pays a bâti son développement sur le nucléaire, peut-être que l'Allemagne, différemment,

mais je retiens surtout une question qui a été posée à plusieurs reprises. Ce serait bien d'expliquer à tout le monde comment fonctionne la récupération des déchets ou le traitement des déchets des autres pays. C'est là que l'on verra aussi que l'on est plutôt vertueux en France. C'est pour cela que les leçons, c'est compliqué de recevoir des leçons, alors qu'effectivement, on va plutôt... La loi est beaucoup plus restrictive du côté français que d'autres pays européens.

Dernière réponse que j'aimerais faire par rapport à ce qui a été dit par rapport à Eco-Rhena. C'est une zone industrielle qui a été mise en œuvre pour répondre à la perte clairement d'emplois de la centrale nucléaire. Aujourd'hui, Eco-Rhena est totalement vendue. Je tiens à le préciser. Tous les terrains d'Eco-Rhena sont vendus. Une partie pour le port, pour justement servir les intérêts de Technocentre, mais pas que le Technocentre, également toutes les entreprises autour, et ensuite, les 47 hectares ont été vendus à l'entreprise Liebherr et, je le répète encore une fois, qui ne fait aucun état du Technocentre. Enfin, il n'y a pas de rivalité ou de conflit, au contraire. Je crois qu'il y a des débats en cours entre un certain nombre d'entreprises, de la bande rhénane, et les collègues d'EDF et du Technocentre. Je crois qu'il ne faut pas noircir ou faire peur. J'ai tendance à dire cela. Je vois Madame Meyer au fond de la salle. Notre Canton Demain a posé vraiment de bonnes questions que se pose toute la population. Cela me permet aussi de dire pourquoi les gens ne viennent pas. On a parlé d'équité et de communication. Je trouve que l'on n'est pas équitable en communication. Quand je vois les affiches dehors, pour moi, c'est un élément repoussoir de nos habitants. Nos habitants nous font confiance aussi, les habitants viennent à des débats, je salue quelques habitants de Biesheim ce matin, mais je pense que la population m'a posé déjà des questions. Mercredi, vous étiez déjà chez nous. Il y avait des banderoles. On m'a posé la question pourquoi il y avait des banderoles anti, et on n'est pas, nous, anti. On ne veut pas nous retrouver dans une réunion d'anti. Je pense aussi que là aussi, quand on parle de neutralité, EDF s'engage à ne pas faire de communication institutionnelle pendant tout le débat. C'est très bien, ils le font, mais par contre, on a quand même une communication autre qui se fait par ailleurs. Je pense que, de toute façon, le débat, bien, mais en même temps, il faut aller plus loin. Effectivement, on demande des éléments comparatifs avec d'autres acteurs. Il faut y aller, puis ensuite, je pense qu'effectivement, aujourd'hui, on a deux blocs, deux blocs qui, d'ailleurs, ne se battent même pas pour le Technocentre, mais se battent pour la politique nucléaire du territoire national. J'ai vu mercredi dernier à Biesheim des enjeux. On parle de la politique nucléaire de la France alors que nous sommes là pour parler de la faisabilité d'un Technocentre ou pas.

J'aimerais que ce qui a été écrit là, les propositions pour les mois à venir, soient respectées. On répond un petit peu à ces questions comparatives de la manière d'appréhender le traitement des déchets très faiblement radioactifs, puis je pense que l'on arrivera aussi à faire venir à nous des populations. De toute façon, par nos différents canaux, nous faisons beaucoup d'informations à nos populations. D'ailleurs, s'ils ne sont pas là non plus massivement, c'est que c'est un projet... Il y avait une centrale nucléaire. Je reprends les termes de Monsieur. Quand la centrale nucléaire est née, on a dit que c'était la mort de Fessenheim, mais Fessenheim est toujours là. « La mort de l'Alsace », l'Alsace est toujours là et se porte plutôt bien, malgré des problématiques nationales en France et en Allemagne, d'ailleurs. On se porte plutôt bien, et on continuera à essayer de bien se porter, et tout cela, pour essayer de rendre le plus de services possible à nos habitants. Voilà ce que je voulais rajouter, Monsieur le Président, et merci beaucoup.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. Est-ce qu'il y a peut-être... Du côté du tchat, des contributions ?

Mme Alexandra CHTEOUI – CPDP

Plusieurs de nos internautes rejoignent ce qui a pu être dit en salle, notamment sur la volonté d'avoir des informations sur le traitement des déchets provenant d'autres pays. Il y a une question que nous aimerions retranscrire, vous partager, qui a été créée sur le tchat allemand. « Serait-il possible de faire un appel à la presse allemande début janvier pour diffuser la possibilité de participer au débat ? »

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Il faut parler dans le micro, sinon, on ne vous entend pas et on n'enregistre pas, et ceux qui sont sur YouTube ne vous entendent pas non plus.

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Dominique KLEIN, Colmar. Et la presse suisse ? La Suisse est aussi près, sa frontière, que Strasbourg l'est d'ici.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

On va voir ce que l'on peut faire, bien sûr, en fonction des événements que nous allons programmer. Ce que je peux dire d'ores et déjà, c'est que systématiquement, ces associations qui ont été identifiées

d'ailleurs par les partenaires français, ont été toujours mises dans le circuit de l'information, et ont pu également, si elles le souhaitent, faire partager à leurs propres adhérents, y compris par exemple l'association Tri nationale, je crois, qui représente un certain nombre d'intérêts suisses. Monsieur, les Voix du Nucléaire.

M. Régis WEISSROCK – Intervenant dans la salle

Ce coup-ci, je vais être relativement rapide. Nous, ce que l'on demande beaucoup, c'est que les gens ne nous écoutent pas, nous, ou n'écoutent pas d'autres associations, mais que l'on donne la parole aux experts reconnus, indépendants, ASN, IRSN, le CEA. On a vu des gens de chez eux qui sont venus. Ils ont eu des propos clairs, parfois un peu complexes. Ils ont fait un effort de vulgarisation. Ils ont sourcé leurs propos. Ces gens permettent de clore le débat sur des sujets, un par un. Un petit sujet. Un avis de l'ASN qui est utilisé. On leur pose la question. Non, cet avis ne s'applique pas là. L'IRSN, vous étiez présent au HCTISN à la réunion de clôture pour le 1 300. C'est moi qui ai posé la question au sujet des doses à 0,01 millisievert. Ce n'était pas gratuit. C'était pour que ces réponses puissent être utilisées ici. Ce sont des petits sujets, un par un. On le voit au HCTISN, ils ont fait l'effort. Je ne sais pas comment se répercutent les coûts, mais il y avait toujours quelqu'un de l'IRSN. Il y avait toujours quelqu'un de l'ASN. Il y a eu des gens de la sécurité pure, hauts fonctionnaires à la défense et à la sécurité. Il y a toujours eu des gens comme cela qui permettent de, petit à petit, clore des sujets, l'un après l'autre. Au final, le public pourra se faire une vraie image. Nous, les Voix du Nucléaire, comme Monsieur QUENTIN de la CFE, quand on avance quelque chose, on le source, on donne nos sources pour que les gens vérifient systématiquement. Il ne faut pas nous faire confiance. Il faut aller vérifier à la source. Ces sources, ce sont ces organismes qui sont quasiment... Dire quelque chose à l'inverse de l'ASN ou de l'IRSN, cela ne me viendrait pas en cause. Ces gens ont une force de frappe et une compétence qui nous dépassent tous ici.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. Oui, c'était une demande que l'on avait bien identifiée dès le début. Je pense que l'on a travaillé beaucoup avec l'IRSN, que l'on a sollicité. On les a invités. L'ASN a participé à plusieurs événements. Je relève simplement ce que vous dites. Ce n'est pas pour clore le débat. C'est pour ouvrir le débat.

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Je suis colmarien, Dominique KLEIN. J'ai beaucoup voyagé. Nous avons déménagé 11 fois. J'ai essayé d'aborder... Je participe régulièrement. J'ai essayé d'aborder cette approche en me disant « Je vais essayer de ne pas prendre parti, mais d'aller vers des faits, d'essayer de comprendre si ce que j'entends est un fait ou une opinion, ou si cela procède d'une théorie ou d'une croyance. Je me suis donc placé dans cette démarche. J'ai été à la fois... J'ai travaillé le sujet. J'ai regardé comment cela se passe sur la scène. Par moments, j'ai trouvé du plaisir, mais là, je suis aussi sur scène. J'aimerais vous communiquer quelques réflexions. Le discernement. Je vous ai déjà parlé de la différence entre un avis et une opinion. Quand j'interviens là, est-ce que je suis du niveau opinion ou du niveau avis ? Je me le pose à moi-même. Je remercie tous ceux qui ont contribué. Je me mets à la place de la CNDP. Ce n'est pas du tout facile. J'entends encore maintenant « Il y a deux blocs ». Je suis peut-être optimiste, mais je pense que nous pouvons tous, qui avons, nous tous, deux pattes et deux oreilles, faire des choses ensemble. Alors comment ? J'ai rédigé un document avec plusieurs points. Je reviendrai par exemple sur la terminologie du *fact-checking*. J'ai essayé de l'appliquer d'une façon différente en me disant « Les informations qui ont été apportées ici, est-ce qu'elles sont complètes ? », soit la complétude des informations pour que je puisse me forger un avis. Pour cela, j'ai fragmenté les domaines d'informations qui ont été donnés en deux niveaux. Si actuellement, nous nous tendons entre nous, Français, et peut-être au niveau plus large aussi, quelles sont les causes et quels sont les effets ? Quelles sont les causes ?

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Est-ce que vous engagez une conférence ?

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Non, merci.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Je pressens que cela va être très intéressant, mais cela n'est pas prévu.

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Je vais aller plus vite. Sur les causes, de faire un tableau des informations. Quelles informations ont été sur les causes de ces tensions ? Les causes de ces tensions, ce sont les radionucléides. Il y a des informations qui ont été données. Est-ce qu'elles sont complètes ? Là-dessus, je vois un point. Je suis

de la métallurgie. Cette fonderie trie de la radioactivité. Combien de radioactivité va rentrer dans cette fonderie ? Il n'y a pas de stockage sur place, donc c'est uniquement une variation d'encours, d'avoir un bilan pour s'assurer qu'il n'y a pas de perte de radioactivité.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Restons sur la méthode du débat, si vous voulez.

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Sur la méthode du débat, j'apprécie la façon dont cela s'est passé. Je regrette que des personnes ne prennent pas de recul par rapport aux situations.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. La cloche sonne à nouveau. Vraiment, c'est un horaire absolument précis. Est-ce qu'il y a d'autres, une dernière ou deux autres prises de parole ? Oui, Monsieur ici.

M. Joël NEFF – Intervenant dans la salle

Bonjour. NEFF Joël. Je suis habitant du secteur. Je suis un ancien EDF et je suis un écologiste. J'œuvre dans une association environnementale, donc une vraie, une qui plante des arbres, qui creuse des mares, qui entretient les espaces naturels. Le débat a été écrasé, à mon avis, par les deux blocs. Une des propositions serait d'interdire aux blocs de poser des questions et de laisser la population poser des questions et une personne des blocs, une personne de chaque, répond. Je pense que ce serait de nature à ouvrir un peu le débat et à faciliter les choses. Merci.

M. André KREMER – Intervenant dans la salle

André KREMER, EDF. Je voulais intervenir aussi en tant que citoyen pour revenir sur la méthodologie, puisque c'est le sujet du jour. J'étais présent lors des différents notamment ateliers thématiques. Force est de constater, et cela a été dit souvent, qu'il y a eu effectivement opposition de deux blocs. Quelquefois aussi des postures théâtrales avec des arguments quelquefois infondés, ce qui me permet quand même de remettre sur la table le sujet de la vérification des faits ou la vérification des sources. Je pense que c'est quand même important. Pour étayer un peu ce que je dis là, cette semaine, j'étais à Biesheim avec, à ma table, deux personnes qui étaient venues en tant que citoyens, ne faisant pas partie de ce que l'on a appelé les blocs. Ces deux personnes ont quitté le débat au bout d'un certain moment donné parce qu'elles ne comprenaient plus rien. Elles ne savaient pas si les faits étaient confirmés, avérés ou pas. Ce qui m'a fait dire que, dans ce débat-là, quelque part, on a perdu le citoyen.

Par rapport à la méthodologie que vous avez proposée, je pense que les ateliers thématiques, on touche à la fin. Quelque part, pour aller toucher le citoyen, comme cela a été dit, et notamment les étudiants ici même, ce que vous avez appelé les points contacts, cela me semble un moyen d'aller toucher l'ensemble de la population, le citoyen qui, effectivement, a été écrasé dans ce débat-là. On a eu, de la part, notamment, d'étudiants, des appels lancés. Je pense qu'il faut aussi les saisir. Quant à la structure de ce que vous appelez les points de contact, je pense qu'aujourd'hui, c'est important que l'on ait la maîtrise d'ouvrage qui puisse aussi s'exprimer. Je crois quand même, parce que je sais que vous faites quelque chose de pas facile côté commission, que côté commission, pour justement permettre au citoyen de se forger sa propre opinion, vous êtes là aussi pour garantir la tenue du débat et la véracité des faits, notamment au travers de ces points de contact. J'ai envie de dire, je ne pense pas que... On voit bien que quand on a finalement des oppositions, cela n'apporte pas grand-chose, mais j'ai plutôt confiance en votre rôle, justement, pour équilibrer les débats et que chacun puisse se faire son avis.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Monsieur. Est-ce qu'il y a encore une demande de parole au fond de la salle ?

Mme Maïté HARTMANN – Intervenante dans la salle

Merci. Maïté HARTMANN, citoyenne de la région. Je voudrais revenir un petit peu sur la question des jeunes. Cela a été abordé dans le tchat. Cela a été abordé dans la salle et c'est vrai que ce qui est vraiment criant lors de tous ces débats, pour ce qui me concerne, effectivement, c'est que j'ai constaté ce manque, qui est, à mon avis, essentiel, c'est que les jeunes aient voix au chapitre par rapport à tout cela. Ce sont des questions. Nous sommes tous un petit peu *baby-boomers*. On a bien profité de cette énergie et on va laisser quand même pas mal de déchets à cette jeune génération. Cela me préoccupe. Leur absence, effectivement, à quoi est-elle due ? Est-ce que les circuits d'information n'ont pas été les plus ciblés pour cette population ? Ils lisent peut-être moins les DNA. Ils sont peut-être moins sur Facebook. Y a-t-il peut-être moyen de les toucher autrement ? Je ne sais pas, Instagram. Il y a d'autres circuits auxquels ils sont plus habitués. Ne sont-ils pas là aussi parce qu'ils sont peut-être désabusés, parce qu'ils ont perdu confiance, parce que leur parole n'est pas entendue ? Dans les années 80, j'ai

entendu un certain Balavoine qui le criait déjà un peu haut et fort, et je pense que cela n'a pas beaucoup changé. La voix au chapitre des jeunes, où est-elle vraiment ?

Je ne voudrais pas prendre la parole à leur place, mais ayant travaillé beaucoup avec eux, j'ai quand même beaucoup entendu parler d'éco-anxiété. C'est un sujet qui revient de plus en plus et de plus en plus fort, surtout après cette période de confinement. Il y a eu plein de questions qui sont sorties, et le nucléaire et ses déchets font partie de ces questions d'anxiété. Ce n'est pas tout. Il y a beaucoup de choses. Il y a le climat. Il y a l'état de nos océans. Il y a tellement de choses. J'ai entendu beaucoup de jeunes filles, et cela, c'est une question qui m'a beaucoup touchée, qui se pose la question de « Vais-je faire un enfant ou pas sur cette planète ? Quel avenir allons-nous laisser à nos enfants et quelle est l'échéance ? » Quelqu'un avait dit que la planète brûle et que l'on regarde ailleurs. Effectivement, on y est. En tant que mère, je ne suis pas sûre que j'aimerais que mon enfant travaille dans un endroit où l'on scie et où l'on grenaille des métaux radioactifs.

Je pense aussi qu'on leur laisse beaucoup de déchets, on laisse des déchets en extérieur, on en enfouit, et là, le dernier *package*, la dernière façon que l'on a trouvée, c'est comme si l'on donnait un coup de pied dans une poubelle. On va répartir cela dans les objets de leur quotidien. Cela me préoccupe un petit peu. On sait que les doses faibles répétées sont plus dangereuses qu'une dose ponctuelle plus forte. Cela m'inquiète un petit peu. Par contre, c'est vrai que je trouve que c'est très intéressant qu'il y ait eu ce débat, qu'il n'est pas terminé, et que cela donne l'occasion d'échanger. Je trouve cela très riche et je crois qu'effectivement, il y a eu beaucoup de moyens qui ont été mis à disposition pour toucher beaucoup de monde. Je n'ai pas mesuré, parce que je ne suis pas abonnée au DNA, mais je n'ai pas mesuré qu'il y avait eu tous ces articles, et je trouve que de ce côté-là, il y a eu énormément de choses intéressantes, et merci à toute l'organisation.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, Madame. Quels que soient vos propos, j'apprécie la modération de votre prise de parole. C'est ce que l'on pourrait souhaiter, de façon plus générale, dans ce débat. Vous insistez sur un point très particulier qui a été évoqué par des participants et également sur le tchat, qui est celui, effectivement, de l'association des jeunes, jeunes en âge d'aller au collège, au lycée, mais aussi de jeunes adultes, je pense. C'est effectivement quelque chose de très important. Nous le comprenons. Enfin, on va y réfléchir. Je ne sais pas si on trouvera la solution pour offrir, dans cette dernière partie du débat, une modalité qui leur soit particulièrement destinée, mais en tout cas, on va y réfléchir.

On arrive au bout de cette séance. Merci d'y avoir participé. Merci aux internautes qui nous ont suivis, et merci aussi à leurs questions. Merci aux élus de nous avoir reçus. Je pense que nous pouvons nous quitter sur cette dernière intervention. Quelques informations complémentaires, mais cela, vous les connaissez tous. C'est comment s'informer et participer. Je ne vais pas le commenter. Qu'est-ce que l'on a ensuite ? Le téléphone, vous l'avez sur les documents, et puis le site du débat, qui donnera, en temps réel, l'actualité du débat et les prochains rendez-vous. Merci donc à toutes et à tous, et on se retrouve pour continuer la discussion.